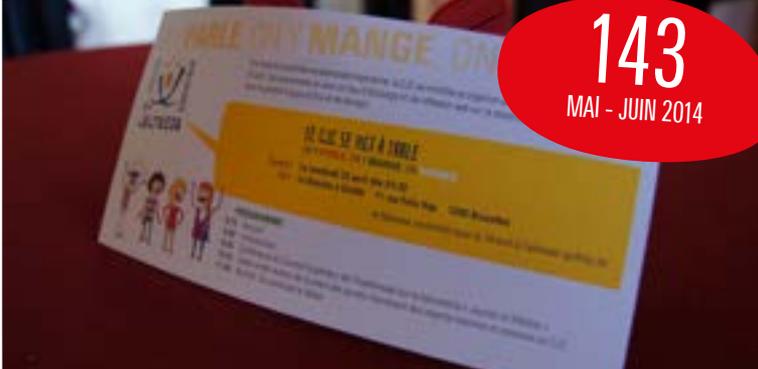


# Correspondance

Belgique-België  
P 407015  
1040 Bruxelles 4  
1/4167

LE BIMESTRIEL INTERNE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

143  
MAI - JUIN 2014



Bureau de dépôt : Bruxelles 4  
Éditeur responsable : Julien Bunckens, 43 rue de la Charité, 1210 Bruxelles

## CALENDRIER DU CJC

### CJC EN MOUVEMENT

Démission du président .....	3
Assemblée générale du CJC .....	3
Le CJC s'est mis à table .....	4
Cellule politique .....	5
Point Emploi .....	5
Rencontre LPJ-CJC .....	5
Échos formation VIP .....	5
Échos Laby <i>Découvrir son environnement</i> 18 et 25 mars 2014 .....	6
Le non-marchand a manifesté le 27 mars: le CJC y était .....	6
Les chroniques du père François sur le pape François:	
La Foi éclaire les routes humaines .....	6
Bon à savoir .....	9
Convictions chrétiennes aujourd'hui : résister, construire du neuf! .....	9

### POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE

Commission consultative des organisations de jeunesse .....	10
Sous-commission Emploi .....	10
Jeunesse et École : une relation gagnante pour un enjeu commun .....	10
AG du CJCF .....	11
FESJ – CESSOC .....	11
Plateforme francophone du volontariat .....	12
Groupe de travail du 6 mai 2014 .....	12
5 et 6 juin à Namur : semaine du Volontariat .....	12

### DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS

Appel aux OJ! .....	16
Asjles, des ombres à la lumière .....	16
Rencontre nationale des Jeunes CSC : Green trip .....	16
Le FICAA, un festival de plus, mais pas que... .....	17
Le festival XS du Théâtre National : Indications y était .....	18
Le nouveau look du site de J&S .....	19
Le CBTJ recherche des coordinateurs et des animateurs pour les stages au mois d'août .....	19
Réseau Jeunesse : la brochure <i>Horizons pour tes vacances</i> est parue! .....	19
« Jeunesse Ouvrière Chrétienne » devient « Jeunes Organisés et Combatifs » .....	20
Le Festival « À films ouverts » aux Gîtes d'Étape .....	21
Forum des délégués de l'asbl Jeune et Citoyen .....	21
Les formations de Volont'R .....	22
L'assemblée générale de Volont'R : de l'utile à l'agréable .....	22

### ÉPINGLÉS POUR VOUS

Cette revue de presse est constituée d'une sélection d'articles autour de thématiques qui concernent directement ou indirectement les organisations de jeunesse : l'enfance, les jeunes, l'aide à la jeunesse, la vie associative, la société multiculturelle, l'emploi dans le secteur non marchand, l'Église en société...

Avec le soutien de la Communauté française, des programmes de Résorption du Chômage de nos belles Régions Wallonne et de Bruxelles-Capitale-Brusselse Gewest.

La reproduction libre des articles est non seulement autorisée, mais souhaitée. Merci de nous en informer.

# calendrier

## Mai 2014

jeudi 1
vendredi 2
samedi 3
dimanche 4
lundi 5
<b>mardi 6 AG PFV</b>
mercredi 7
jeudi 8
<b>vendredi 9 Point Emploi</b>
samedi 10
dimanche 11
<b>lundi 12 Laby négociation</b>
<b>mardi 13 Bureau CESSOC</b>
mercredi 14
jeudi 15
<b>vendredi 16 Assemblée emploi</b>
samedi 17
<b>dimanche 18 AG GCB</b>
lundi 19
<b>mardi 20 Bureau FESOJ / Point CJCF</b>
<b>mercredi 21 CA CJC / AG CESSOC / AG JEC</b>
jeudi 22
<b>vendredi 23 CCOJ</b>
samedi 24
<b>dimanche 25 ÉLECTIONS</b>
<b>lundi 26 Point emploi</b>
<b>mardi 27 CA FESOJ / DOJ</b>
mercredi 28
jeudi 29
vendredi 30
samedi 31

## Juin 2014

dimanche 1
<b>lundi 2 Sous-com. emploi</b>
<b>mardi 3 ÇA CESSOC</b>
<b>mercredi 4 CA CJC</b>
<b>jeudi 5 Semaine PFV</b>
<b>vendredi 6 Semaine PFV</b>
samedi 7
dimanche 8
lundi 9
<b>mardi 10 LPJ-CJC</b>
mercredi 11
jeudi 12
<b>vendredi 13 Cellule politique</b>
<b>samedi 14 AG Entraide et Fraternité</b>
dimanche 15
lundi 16
<b>mardi 17 CCOJ</b>
<b>mercredi 18 AG CJC</b>
<b>jeudi 19 Journée d'équipe CJC</b>
vendredi 20
<b>samedi 21 AG CJCF</b>
dimanche 22
lundi 23
<b>mardi 24 CA PFV</b>
<b>mercredi 25 DOJ</b>
jeudi 26
<b>vendredi 27 CA CJC</b>
samedi 28
dimanche 29
lundi 30

## Juillet 2014

mardi 1
mercredi 2
jeudi 3
vendredi 4
samedi 5
dimanche 6
lundi 7
mardi 8
mercredi 9
jeudi 10
vendredi 11
samedi 12
dimanche 13
lundi 14
mardi 15
mercredi 16
jeudi 17
vendredi 18
samedi 19
dimanche 20
lundi 21
mardi 22
mercredi 23
jeudi 24
vendredi 25
samedi 26
dimanche 27
lundi 28
mardi 29
mercredi 30
jeudi 31

## Démission du président, 26 mars 2014

Le conseil d'administration du CJC a pris connaissance de la volonté de Thibaut de Radiguès de démissionner de son poste de président pour raisons personnelles.

Cette démission prenant effet immédiatement, Magali Kremer – secrétaire générale des guides catholiques de Belgique (GCB) – assure l'intérim et prend donc, dès aujourd'hui, le titre de présidente faisant fonction. Son rôle consistera, notamment, à accompagner le travail du bureau et à assurer le pilotage des instances du CJC.

La procédure de recrutement pour le poste de président, via un appel à candidature officiel, sera lancée dans la foulée de la prochaine assemblée générale qui a lieu le 24 avril. L'élection du nouveau président est prévue lors de l'AG du mois de septembre.

Le CJC remercie chaleureusement Thibaut pour le travail accompli au cours de ces derniers mois et lui souhaite bonne continuation pour la suite de ses projets.

## Assemblée générale du CJC du 24 avril 2014

Suite à la démission, fin mars, de notre jeune président, Thibaut de Radiguès, le conseil d'administration du CJC a confié le mandat à Magali Kremer, secrétaire générale des guides catholiques de Belgique, et ce, à titre transitoire. C'est donc Magali qui a accueilli les délégué(e)s et qui a animé la réunion.

Le premier mandat du secrétaire général, Julien Bunckens, arrivant à son terme, **l'appel aux candidatures pour le mandat de secrétaire général(e)** a été lancé en rappelant les conditions d'éligibilité : avoir moins de 35 ans au moment de l'élection (qui aura lieu à l'assemblée générale du 18 juin prochain) ; connaître les associations membres et être soutenu(e) par l'une d'elles ; s'engager à travailler dans le respect des options fondamentales du CJC.

Quelques délégué(e)s volontaires, membres de l'assemblée, prépareront l'élection du 18 juin par la rencontre avec les candidat(e)s et par un rapport de ces rencontres soumis à l'assemblée du 18 juin. Par ailleurs, chaque organisation membre du CJC peut rencontrer chaque candidat(e). L'assemblée générale du 18 juin élira le(la) secrétaire générale sur base du rapport des pairs volontaires et sur la présentation des candidat(e)s lors de l'assemblée électorale.

Les candidatures (CV, lettre de motivation, votre projet pour le CJC, soutien de quelle OJ membre) doivent parvenir à la présidente f.f. pour le **26 mai au plus tard**.

Répondant à la question, Julien a confirmé qu'il sera candidat pour un second mandat.

Concernant la présidence du CJC, l'appel à candidatures ne sera lancé qu'après l'élection du(de la) S.G., c'est-à-dire avant les vacances scolaires d'été. Cela permettra également au conseil d'administration d'affiner le profil pour la présidence et de formaliser le soutien et l'accompagnement du mandat.

Cette assemblée générale a également fait l'objet de la **présentation des comptes 2013** du CJC. Outre les comptes de résultats, le bilan et le tableau des immobilisés, Pierre-Yves Lux, secrétaire général adjoint de gestion, a présenté ces comptes par une note d'analyse générale et une projection qui ont permis une présentation la plus pédagogique possible en vue de permettre à chacun d'appréhender et de comprendre les comptes du CJC et leur complexité. Le commissaire aux comptes du CJC a ensuite présenté son rapport aux membres de l'assemblée générale. Après une séance de questions-réponses, l'AG du CJC a approuvé les comptes 2013 à l'unanimité. De même, décharge a été donnée au commissaire aux comptes ainsi qu'au conseil d'administration.

Lieu de débat et de décision, l'assemblée générale du CJC se réunit de 4 à 6 fois par an pendant toute une journée. Elle définit les grandes orientations politiques de la coordination.

Sont membres de l'assemblée, le président, le conseiller théologique et le secrétaire général du CJC, deux délégué(e)s par organisation de jeunesse membre reconnue par la Communauté française. Les organisations membres non reconnues par la Communauté française envoient un(e) délégué(e). L'interlocuteur représentant l'Église institutionnelle, le vicaire épiscopal de Liège, Baudouin Charpentier, assiste aux assemblées du CJC à titre d'invité.

Enfin, le **rapport d'activités 2013** du CJC a été présenté brièvement par Julien. Dès qu'il sera mis en page et illustré, il sera envoyé aux délégué(e)s qui auront le temps d'en prendre connaissance en vue de son approbation lors de la prochaine assemblée générale.

Celle-ci se réunira **le mercredi 18 juin à l'auberge de jeunesse Jacques Brel**.

**M.P.**

## Le CJC s'est mis à table...

Ce vendredi 25 avril, le CJC a invité représentants d'organisations de jeunesse, personnalités politiques et acteurs du secteur non-marchand à se mettre à table. Dans le cadre enchanteur du Bouche à Oreille à Bruxelles, une cinquantaine de personnes se sont réunies pour échanger sur la place et la participation des jeunes dans la société d'aujourd'hui et de demain, fil conducteur de cette matinée. À un mois jour pour jour d'élections primordiales pour la Belgique, le CJC a souhaité se mobiliser afin de faire de la jeunesse une priorité des prochaines législatures.

La matinée a débuté sur les chapeaux de roues avec la diffusion d'un court film réalisé, pour la circonstance, afin d'illustrer de manière originale et humoristique les difficultés auxquelles les jeunes sont confrontés dans leur vie quotidienne. Les échanges se sont poursuivis avec une conférence présentant les conclusions de l'étude réalisée par le CSA sur la représentation et l'image des jeunes dans les médias. Les résultats parfois surprenants de cette enquête n'ont pas manqué d'interpeller le public présent.

### Remettre la jeunesse au centre des débats

Mais « Le CJC se met à table » est avant tout un évènement politique. Les mandataires politiques ont d'ailleurs répondu en masse à l'appel lancé par le CJC qui s'est réjoui de la présence de personnalités politiques telles qu'Emily Hoyos, Christos Doukeridis et Benoît Hellings pour Ecolo, Julie De Grootte pour le cdH, Carlos Crespo et David Cordonnier pour le PS, ou encore Arnaud Van Bogaert pour le FDF et Lora Nivresse qui représentait les Jeunes MR.

Le mémorandum politique du CJC – résultat d'un travail collectif mené par le CJC et ses 16 organisations membres – a constitué le fil rouge des débats. Les propositions politiques du CJC ont été présentées et défendues, bec et ongles, par les experts internes du CJC à savoir Héloïse Rouard pour ACMJ, Pierre Ledecq pour les Jeunes CSC et Aurel Mariage pour la FNP. Dans un souci d'ouverture et de collaboration avec ses partenaires du secteur, le CJC a également invité deux experts externes – Godefroid Cartuyvels du SEGeC et David Lallemand pour le délégué général aux droits de l'enfant – à s'exprimer au cours de cette table ronde.

Ces différents intervenants ont interpellé directement les mandataires politiques présents sur les thèmes de l'emploi, l'éducation, l'image des jeunes, la question des sanctions administratives communales ou encore le volontariat.

Quel soutien politique le volontariat perçoit-il? Quelles mesures les différentes formations politiques proposent-elles pour favoriser la création d'emploi? Pourquoi le pouvoir politique a-t-il renoncé à l'une de ses prérogatives en votant l'abaissement de l'âge des sanctions administratives communales? Comment mieux allouer les moyens financiers limités dans l'enseignement? Quels engagements les politiques sont-ils prêts à prendre pour garantir la place, la diffusion et la création d'initiatives portées par les jeunes dans les médias? Ces diverses questions ont permis d'alimenter le débat.

En effet, les cinq principales formations politiques francophones (Ecolo, cdH, MR, PS et FDF) ont eu l'occasion de répondre aux interrogations formulées par les spécialistes du jour sous les regards attentifs du public du BAO. Plusieurs représentants politiques ont également pris le temps de formuler, en face caméra, des engagements forts en faveur de la jeunesse.

Pour clôturer cette matinée en beauté, les participants ont eu l'occasion de poursuivre leurs discussions, dans une ambiance conviviale, autour d'un brunch.

Un événement politique réussi pour le CJC car il a permis, le temps d'une matinée, de (re)mettre la jeunesse au centre des débats!

**V.P.**

## Cellule politique

### Point Emploi

Les membres du Point Emploi se sont réunis début avril afin de mettre en commun leurs informations et développer une stratégie commune sur la question du transfert des compétences, le renouvellement des APE pédagogiques, le groupement d'employeurs et afin de préparer le CA FESQJ du 10 avril 2014.

**St.S.**

Née d'une demande des mandataires des OJ membres du CJC, la cellule politique traite des sujets de fond et permet, grâce à l'échange d'informations et de réflexions, de construire une position commune en CJC. Trois groupes de travail (nommés Point) ont été créés pour approfondir les thématiques spécifiques traités en CCOJ : Point Formation-Enfance, Point Politique de Jeunesse et Point Emploi.

## Rencontre LPJ-CJC du 18 mars 2014

Rencontre de printemps pour les membres LPJ-CJC. Nous avons fait le tour des projets qui mobilisent nos organisations et pastorales. Nous avons également accueilli la JOC qui fait son grand retour dans le cadre de ces rencontres. Une belle occasion de se (re)plonger dans les enjeux et combats de cette OJ.

Nous avons ensuite continué notre travail sur la cohabitation des cultes. Avec la volonté pour notre prochaine rencontre de travailler et d'alimenter plus concrètement cette thématique au regard de la jeunesse. Et également d'élargir nos réflexions à la question de la différence. Rendez-vous le 10 juin 2014 pour la suite!

**M. Be.**

En 2003, le Conseil de la Jeunesse Catholique a été à l'initiative de rencontres entre des personnes investies en mouvements de jeunesse et des personnes investies dans les paroisses. Ce groupe de travail, baptisé LPJ-CJC est constitué de représentants du Patro, des Guides, de la JOC et des sections régionales de la Liaison des pastorales des jeunes.

## Formation V.I.P 27 février et 13 mars 2014

Au cours de ces 2 jours de formation V.I.P « Volontairement Impliqués dans la Pauvreté », nous avons joué le jeu des stéréotypes et des idées reçues. Nous nous sommes confrontés aux chiffres, ils sont étonnants, éclairants. Avec les 14 participants, nous avons confronté nos réalités, au CBTJ, chez Gratte, au Patro, à J&S, dans les pastorales. Comment permanents et volontaires peuvent-ils répondre aux réalités de la précarité, au travers de leurs animations, de partenariats, au moyen d'outils... ? En partant de situations réelles, nous avons réfléchi aux démarches à mettre en place dans nos structures auprès des jeunes qui encadrent ces publics. Une belle expérience que nous a permise cette collaboration avec la Plateforme francophone du Volontariat.

D'une certaine façon, c'est ici que se clôture ce projet CJC sur la question des publics défavorisés. Et en même temps, c'est maintenant que le travail commence. Ambassadeurs de cette formation, ces V.I.P feront l'écho de nos réflexions pour continuer à les faire vivre au regard de leur projet associatif.

**M. Be.**

Des réflexions du groupe de travail LPJ-CJC sur la question de l'accès des « publics défavorisés » aux activités des OJ et des pastorales est né le projet de créer un dispositif pédagogique durable. En association avec la Plateforme Francophone du Volontariat, la Fédération des Services Sociaux et le Réseau Wallon de la Lutte contre la Pauvreté un module de formation a été créé.

Son objectif est d'aider nos OJ et leurs membres à avoir une compréhension plus juste de la pluralité de la pauvreté afin de mieux pouvoir nous tourner vers ces jeunes.

## Échos Laby 1, 2<sup>e</sup> session

La formation LABY *Découvrir son environnement*, organisée par le CJC en collaboration avec Résonance, s'est déroulée les mardis 18 et 25 mars au Cinex à Namur.

Plusieurs OJ étaient représentées : le CJC, Résonance, les GCB, ACMJ et Jeunesse et Santé.

Au début, nous avons partagé nos attentes par rapport à la formation. Parmi ces attentes, celle de pouvoir échanger concernant la valeur que chacun de nous donne au dernier « C » du sigle CJC.

Des ateliers interactifs et participatifs nous ont permis de nous impliquer et de participer activement à la formation. Nous avons décrypté le décret OJ, identifié les institutions, organisations et services du secteur de la jeunesse et du secteur non-marchand en Fédération Wallonie Bruxelles, approfondi le fonctionnement de la CCOJ et les enjeux politiques concernant le secteur, ainsi que le budget destiné à la jeunesse par la FWB.

La formation a aussi été l'occasion de mieux connaître les OJ qui font partie du CJC, et surtout de créer des liens entre les permanents qui y travaillent. L'accueil qui nous a été réservé a créé une bonne ambiance, a facilité l'échange et la coopération entre les participants. Après avoir appris à mieux nous connaître nous avons pu plus facilement nous débrouiller dans le labyrinthe qu'est l'environnement des organisations de jeunesse en FWB et de mieux comprendre les liens et les enjeux entre les OJ et leurs partenaires. **V.A.**

## Le non-marchand a manifesté le 27 mars : le CJC y était

Plus de 3 000 travailleurs du non-marchand ont répondu à l'appel du front commun syndical pour interpeller le monde politique sur le manque de moyens et de considération dont souffre le secteur non marchand. La manifestation était soutenue également par plusieurs fédérations d'employeurs du secteur, dont la FESOJ.

À quelques encablures des élections du 25 mai et de la mise en œuvre de la 6<sup>e</sup> réforme de l'État, le secteur non-marchand a voulu rappeler aux responsables politiques son opposition à la marchandisation des services. Par les services et les emplois créés, le secteur non-marchand soutient et participe à l'activité économique et au développement du bien-être collectif. Pour le non-marchand, investir dans le bien-être de tous doit rester une priorité !

## Les chroniques du père François sur le pape François

### La foi éclaire les routes humaines.

Je me propose ici de présenter l'essentiel de la première encyclique du pape François, dans ce qui peut faire sens pour nous. Elle a ceci de particulier qu'elle a été commencée par son prédécesseur, Benoît XVI. On y distingue nettement les deux niveaux de rédaction : une base systématique et didactique révèle la patte de Benoît XVI, ancien professeur de théologie ; l'accent mis sur « l'expérience humaine et sur les routes de l'homme d'aujourd'hui » signale la marque du nouveau pape, plus sensible à la rencontre.

Les sous-titres en gras sont inspirés de son plan.

François Philips, conseiller théologique depuis que l'assemblée générale du CJC l'a élu le 9 février 2011, nous accompagne dans la recherche de sens.

*La lumière de la Foi*, publiée le 29 juin 2013, au cœur de l'Année de la Foi et du 50<sup>e</sup> anniversaire du concile Vatican II, caractérisé par l'ouverture de l'Église catholique au monde d'aujourd'hui. Une encyclique ou circulaire est une lettre du pape envoyée aux évêques et, par eux, à tous les chrétiens, comportant un enseignement sur un sujet déterminé.

Tous deux situent résolument **la foi** chrétienne sous l'angle des relations personnelles : elle naît de la rencontre avec le Dieu vivant, qui se révèle Dieu d'Amour, désireux d'entrer en Alliance avec l'humanité jusqu'à se faire homme en Son Fils Jésus, venu partager notre condition humaine dans toutes ses dimensions, sans éluder la souffrance ni même la mort, fait unique dans l'histoire des religions. Tous deux invitent à « expérimenter la grande joie de croire ».

**Une lumière illusoire ?** À l'époque moderne, la foi est apparue comme une illusion qui empêchait l'homme de cultiver l'audace du savoir. Peu à peu cependant, on a constaté que la raison autonome ne réussissait pas à éclairer suffisamment l'avenir, laissant l'être humain à la peur de l'inconnu. Celui-ci s'est contenté de petites lumières éclairant l'immédiat, mais incapables de montrer la route qui conduit à destination, avec le risque de tourner en rond sans direction précise. La foi au contraire se révèle capable d'éclairer l'ensemble de l'existence de l'homme et de l'enrichir dans toutes ses dimensions. Elle doit donc provenir d'une source plus originaire, de Dieu : un Amour qui nous précède, qui nous est offert et sur lequel nous pouvons nous appuyer pour construire une vie réussie et féconde. La foi oriente alors notre marche. Une foi vivante, qui doit être nourrie et fortifiée : l'Église elle-même ne la suppose jamais comme acquise une fois pour toutes. Elle reste un chemin, où le doute a sa place.

**Croire à l'Amour.** Abraham, appelé le *père des croyants*, répond à une Parole qui l'interpelle personnellement et qui l'invite à s'ouvrir à une vie nouvelle en se mettant en marche. Abraham y reconnaît un appel profond, inscrit depuis toujours au cœur de son être. Plus tard, la marche du Peuple hébreu dans le désert avec Moïse exprime le long cheminement de la foi et son caractère communautaire. L'amour divin revêt ici les traits d'un père qui soutient son fils sur le chemin. Mais l'homme préfère souvent les idoles, œuvres de ses propres mains comme le veau d'or, et il se disperse alors dans la multiplicité de ses désirs.

**La foi chrétienne** reconnaît en Jésus de Nazareth le *Tout-Puissant* qui s'est fait le *Tout Proche* au point de se faire l'un de nous, manifestation suprême de Son Amour. Le regard de foi culmine à l'heure de la Croix, signe de l'amour radical de Dieu pour nous, qui s'est montré, au matin de la résurrection, plus fort que tout refus, que toute haine, que toute violence. Les Chrétiens proclament ainsi l'amour concret et puissant de Dieu qui les pousse à **s'engager** pour transformer la société et le monde. **Dans de nombreux domaines de la vie** (habitat, santé, justice...), **nous faisons confiance** à des personnes compétentes. Nous avons également besoin d'un expert des choses de Dieu. La façon du Christ de vivre totalement en relation avec Celui qu'il nomme son *Père* ouvre un nouvel espace à l'expérience humaine. La relation personnelle avec Jésus est constitutive de la foi chrétienne, en même temps qu'elle se vit *en communauté, en Église*. Quand l'homme pense qu'en s'éloignant de Dieu, il se trouvera lui-même, son existence risque d'échouer. La foi dans le Christ nous *sauve* parce que c'est en lui que la vie s'ouvre radicalement à un Amour qui nous précède et nous transforme de l'intérieur, qui agit en nous et avec nous. C'est l'action propre de l'Esprit Saint.

**Foi et vérité.** L'homme a besoin de connaissance et de vérité pour avancer. Il n'y a plus aujourd'hui de vérité qui s'impose à tous, sinon celle de la technologie puis les vérités de chacun. La grande vérité qui explique l'ensemble de la vie personnelle et sociale est regardée avec suspicion. Le type de connaissance propre à la foi passe par le cœur profond, ce centre de l'être humain où s'entrecroisent toutes ses dimensions. La foi connaît dans la mesure où elle s'ouvre à l'amour. Croire, c'est aussi écouter et voir. Celui qui aime reconnaît la voix de l'être aimé et sait déchiffrer les signes de sa présence. Ainsi, les disciples face à la personne concrète de Jésus de Nazareth, jusqu'à l'expérience de sa nouvelle présence de ressuscité.

**Le dialogue entre foi et raison** s'est développé au cours des siècles et manifeste une interaction féconde. Croire aide à mieux comprendre et la foi elle-même cherche continuellement à se comprendre. De ce désir est née la *théologie* (littéralement *science de Dieu*). Si la vérité de la foi est la vérité de l'amour, elle peut faire partie du Bien commun. Ce n'est pas une vérité qui écrase,

qui s'impose avec violence : loin de raidir le croyant, cette foi-là le met en route et rend possible le témoignage et le dialogue avec tous, à l'opposé de l'intégrisme. Cette foi invite même le savant à rester ouvert à toute la réalité, dans sa richesse inépuisable. Elle réveille le sens critique et élargit les horizons de la raison en invitant à l'émerveillement devant le mystère de la Création.

**L'Église, Mère de notre foi?** L'homme est un être en relation. La conscience de soi, le langage nous parviennent à travers d'autres. Il en va ainsi de la foi : on la reçoit et elle se vit dans une communauté qui nous relie aux autres croyants d'aujourd'hui et dans le temps. L'Église ou *assemblée* apparaît ainsi d'abord comme la grande famille des enfants de Dieu. Comme toute famille, elle transmet à ses enfants le contenu de sa mémoire : *l'héritage de la foi*, la vie nouvelle reçue du Christ à travers les sacrements qui marquent les grandes étapes de la vie humaine et dont les symboles s'adressent à tous les sens. Ils nous introduisent toujours plus avant dans la communion avec le Dieu vivant, qui se révèle en lui-même communion de personnes, Père, Fils et Esprit Saint. C'est Jésus qui nous apprend à appeler Dieu *Notre Père* et les exigences de l'Évangile apparaissent alors comme une réponse d'amour à l'Alliance que Dieu veut nouer avec nous : *la morale chrétienne* n'a de sens qu'à la suite de la rencontre personnelle avec le Christ. Les hommes d'aujourd'hui s'unissent assez aisément dans un engagement commun. Mais il est très difficile de concevoir une unité dans la même vérité : elle semble s'opposer à la liberté de pensée et à l'autonomie du sujet. L'expérience de l'amour véritable, qui exige la vérité, nous apprend qu'une vision commune est possible et qu'elle enrichit notre regard. C'est aussi une joie de la foi vécue dans l'unité de l'Église, dont le Pape est le signe et le serviteur. *Catholique* veut dire à la fois *universelle* et *selon la totalité* de la foi.

**Une lumière pour la vie en société.** Naissant de l'amour de Dieu, la foi vivante se met au service de la justice, du droit, de la paix. Sans un amour digne de confiance, rien ne pourrait tenir les hommes vraiment unis entre eux. La vraie racine de la fraternité universelle se trouve dans la référence à un Père commun, qui invite les hommes à regarder au-delà d'eux-mêmes. C'est ainsi que la foi nous aide à édifier nos sociétés vers un avenir plein d'espérance : une série de

témoins d'hier et d'aujourd'hui nous le montrent concrètement. **Les jeunes** désirent une vie qui soit grande. La rencontre avec le Christ élargit l'horizon de l'existence et lui donne une espérance solide qui ne déçoit pas. La foi n'est pas un refuge, mais un épanouissement de la vie. C'est le Christianisme, avec d'autres, qui a mis en valeur **la dignité unique de chaque personne**, pas évidente dans le monde antique comme dans l'ultralibéralisme. Il nous invite aussi, avec d'autres, à respecter davantage la nature et nous pousse à trouver des modèles de développement qui considèrent la création comme un don, dont nous sommes tous débiteurs ; à inventer des formes justes de gouvernement, où l'autorité est exercée comme un service ; à transformer les conflits en progrès vers l'unité, grâce à la possibilité et à la force du pardon, comme Nelson Mandela l'a incarné de façon remarquable. Le Christ n'est pas venu expliquer **la souffrance** ni la supprimer : il l'a remplie de sa présence. Le Chrétien sait qu'elle peut devenir, si on est aidé à la traverser, une étape de croissance dans la confiance et dans l'amour, comme nous le montrent aujourd'hui plusieurs personnes, croyantes ou non d'ailleurs, qui l'ont vécue ainsi. Dès le début du Christianisme, les Chrétiens ont eu à cœur d'accompagner et de soulager toutes les formes de souffrances, physiques, psychologiques, sociales, inspirés par leur contemplation du Christ souffrant.

La lumière de la foi en Jésus peut éclairer aussi le chemin de tous ceux qui cherchent Dieu, de celui qui se met en route pour faire le bien, comme de celui qui s'ouvre à l'amour vrai d'un cœur sincère : « Celui qui aime connaît Dieu [de l'intérieur] car Dieu est amour. » (1 Jean 1, 4).

François Philips s.j.



## Bon à savoir

### Convictions chrétiennes aujourd'hui : résister, construire du neuf !

Intervenants : Jean-Claude Brau et Jeanine Depasse, formateurs au CEFOC.

Dans une société plurielle et en débat, LE point de vue des chrétiens représente davantage une diversité de convictions qu'une ligne homogène. Ces convictions sont en tension car elles sont liées à des types d'agir, à des projets de société incompatibles. Le récit fondateur de l'Évangile, mémoire périlleuse qui nous est parvenue, montre un christianisme opposé à la Religion instituée, un agir subversif. Jésus en effet s'est opposé aux instances religieuses, pouvoir le plus écrasant pour les gens de son époque. Et aujourd'hui, dans quels lieux les humains sont-ils les plus menacés ? Des résistances et des combats contre la déshumanisation sont encore à mener. Quels seraient le rôle et l'importance d'une parole chrétienne pour susciter des vies éveillées, pour dire quelque chose du sens de la vie pour tous ? En quoi cette parole est-elle mobilisatrice pour les personnes et transformatrice de société ? Quels lieux rejoindre ou inventer pour la maintenir vivante et incisive, pour la transmettre ? Quels conflits et quelles alliances peuvent jouer positivement en vue de ce rôle subversif d'humanisation ?

#### Renseignements et inscriptions

(pour le vendredi 30 mai)

CEFOC asbl,  
84 rue Saint Nicolas  
5000 Namur

Tél./Fax : 081 23 15 22  
Courriel : [info@cefoc.be](mailto:info@cefoc.be)

Du samedi 14 juin à 9 h 30 au dimanche 15 juin  
à 16 h 30 au centre culturel Marcel Hicter (La  
Marlagne), Chemin des Marronniers 26 à  
5100 Wépion. Paf : 60 €

La CCOJ — Commission consultative des organisations de jeunesse — est l'organe consultatif chargé de travailler sur les enjeux liés à la reconnaissance et au fonctionnement des organisations de jeunesse. Elle a été mise en place, suite au vote, en mai 2004, d'une modification du décret du 20 juin 1980 portant sur la reconnaissance et l'attribution de subsides aux OJ. Elle a siégé pour la première fois le 10 novembre 2005.

Pendant une année, le groupe de travail « Infrastructures scolaires » de la CCOJ a rencontré des représentants des pouvoirs organisateurs de l'Enseignement pour réfléchir aux possibilités d'une coopération plus étroite entre les deux secteurs, jeunesse et enseignement, et ce au profit de leurs publics, les enfants et les jeunes. Ces échanges ont abouti à la déclaration commune ci-contre. Par ailleurs une page internet pleine d'informations pratiques a été créée : à visiter !

## Retours de la CCOJ du 29 avril

À l'ordre du jour de cette CCOJ, deux dossiers importants pour le CJC. En effet, la CCOJ est sollicitée dans le cadre d'une procédure de retrait d'agrément du CJD. Christophe Cocu (Relie-F) a été chargé du rapport de visite du CJD. Une démarche similaire a été faite pour l'asbl JEC mais elle, dans le cadre d'une procédure de retrait de son dispositif particulier. Carlos Crespo (ProJeuneS) a été chargé du rapport de visite à l'association. Nous sommes heureux de vous informer **des avis favorables remis par les membres de la CCOJ** concernant ces deux OJ du CJC. Le travail doit désormais se poursuivre avec le cabinet de la jeunesse.

Hormis ces deux dossiers, la CCOJ a planché sur la **garantie jeunesse**. Qu'est-ce que la garantie jeunesse ? C'est un budget de 6 milliards d'euros octroyé par le Conseil européen pour s'attaquer au chômage des jeunes dans l'Union européenne. Les États membres se sont engagés à ce que tous les jeunes de moins de 25 ans se voient proposer une offre de bonne qualité portant sur un emploi, un apprentissage ou un stage, et ce dans les quatre mois suivant la perte de leur emploi ou leur sortie de l'enseignement formel.

Dans ce contexte, la CCOJ souhaite remettre un avis d'initiative relativement à la mise en place du dispositif de garantie jeune en Wallonie. En effet, cette procédure est en cours sans que la concertation sectorielle prévue dans les textes ait été amorcée.

La prochaine CCOJ aura lieu le 23 mai prochain.

A-L. M.

## Sous-commission Emploi

Suite au travail de simplification mené ces derniers mois par la sous-commission Emploi et le Service Jeunesse, un formulaire simplifié a été mis en ligne pour les nouvelles demandes de détachement pour le train de septembre 2014.

La sous-commission a également sollicité des rencontres avec la Région wallonne (Direction APE et cabinet du ministre de l'Emploi) en vue d'obtenir le renouvellement de la convention Région wallonne-secteur OJ venant à échéance fin 2014 et qui concerne l'octroi de postes APE au secteur. Ces rencontres devraient se tenir très prochainement.

St. S.

## Jeunesse-École : une relation gagnante pour un enjeu commun

Construire des partenariats entre le secteur de la jeunesse et le secteur de l'enseignement peut prendre diverses formes et constitue une plus-value essentielle !

Les femmes et les hommes travaillant au sein de ces secteurs poursuivent et partagent une finalité commune : former des Citoyens Responsables Actifs Critiques et Solidaires ! Bien entendu les méthodes éducatives sont propres à chacun des secteurs et leur complémentarité est une richesse pour le développement global des enfants et des jeunes.

Créer des ponts entre les mondes de l'Éducation formelle et non formelle (École/Jeunesse) permet de donner de la cohérence entre les différentes actions éducatives portées de part et d'autre. Cela participe à l'amélioration du vivre ensemble dans les classes, les écoles, les quartiers, et la société de manière générale.

Pour l'enfant, le jeune, le développement de partenariats entre ces deux mondes...

...c'est lui offrir la possibilité de bénéficier d'approches et de **ressources pédagogiques plurielles**. En effet, les équipes éducatives des écoles et des associations développent chacune des expertises qui leur sont propres et qui participent à l'éducation au sens large ;

...c'est, **soutenir et encourager son engagement bénévole** dans l'école, le quartier et de manière générale au sein de la société ;

...c'est lui permettre d'évoluer dans un **cadre scolaire dynamique et ouvert** sur son environnement où les échanges entre les différents intervenants sont favorisés ;

...c'est bénéficier d'un **accueil temps libres de qualité** dont les fondements sont les synergies développées entre les différents acteurs éducatifs qui l'entourent ;

...c'est lui donner accès à des activités au sein d'*infrastructures équipées et adaptées* en termes d'hygiène, de sécurité favorisant son apprentissage et son bien-être.

Pour faciliter les partenariats entre les écoles et le secteur de la Jeunesse, une page internet reprenant une foule d'informations pratiques a été créée : <http://www.servicejeunesse.cfwb.be/index.php?id=12312>. Outre une **foire aux questions** à destination des directeurs d'école et des associations de jeunesse ainsi que différents **modèles de convention commentés**, que ce soit pour la mise à disposition de locaux ou encore la mise en place d'un partenariat pédagogique, un **outil de recherche permettant de trouver un établissement scolaire ainsi que la liste des associations de jeunesse** font également partie des outils disponibles.

## Assemblée générale du Conseil de la Jeunesse

Le Conseil de la Jeunesse (CJCF) a tenu dimanche 4 mai sa **quatrième assemblée générale**. C'est sous un agréable soleil que les membres se sont réunis, dans la capitale wallonne, pour discuter de sujets importants. Les discussions se sont concentrées sur **les statuts du Conseil**. En effet, suite au nouveau décret du CJCF (juillet 2013), les statuts devaient être modifiés. Ils devaient notamment intégrer des changements tels que les membres désignés par la CCOJ et la CCMCJ ; la représentation des membres adhérents ; l'équilibre entre les prérogatives de l'assemblée générale et de son conseil d'administration. De riches discussions entre les jeunes représentants ont permis d'adopter les nouveaux statuts à une large majorité, avec l'espoir que ceux-ci permettront de construire au mieux la représentation de la jeunesse francophone.

Les membres de l'assemblée générale ont ensuite planché sur deux notes de travail. La première concerne les **revendications politiques du CJCF en matière régionale et communautaire**. Par ce memorandum, le Conseil souhaite défendre les jeunes dans les matières qui les touchent directement : l'emploi, l'enseignement, les médias et les politiques de jeunesse constituent quelques exemples.

La deuxième, sur l'**abaissement de la majorité électorale**, a fait l'objet d'une approbation par le Conseil. En substance, le Conseil estime que : « *Le droit de vote à 16 ans ne doit pas être l'élément central de ce débat et ne doit en aucun cas être adopté sans un cadre structurel référent, mais peut plutôt faire partie d'une réflexion plus globale sur l'engagement et la perte de sens politique de nombreux jeunes citoyens.* »

Les débats se sont clôturés sur une réflexion structurelle sur l'organisation des commissions et groupes de travail au sein du Conseil. Cette assemblée générale a permis de travailler autant sur des sujets de fond que sur la refonte des organes du Conseil de la jeunesse. À terme, les sujets et réflexions de fond seront les points principaux des discussions au sein du Conseil. **A-L.M.**

## FESOJ – CESSOC

Le secteur a poursuivi sa mobilisation en cette période de campagne électorale. La CESSOC a organisé 2 matinées débats consacrées aux APE et aux ACS afin de connaître les positions des principaux partis sur l'avenir de ces deux mesures suite aux transferts de compétences. La

*Cf. Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre du 14 juillet 1997.*

*– Décret fixant les conditions d'agrément et d'octroi de subventions aux organisations de jeunesse du 26 mars 2009.*

*– Décret déterminant les conditions d'agrément et de subventionnement des maisons de jeunes, centres de rencontres et d'hébergement et centres d'information des jeunes et de leurs fédérations du 20 juillet 2000.*

Le Conseil de la Jeunesse est l'organe officiel d'avis et de représentation des jeunes en Communauté française. Sa mission principale est d'être porteur de la parole des jeunes au niveau national et international. Le CJCF veut valoriser l'image et l'engagement des jeunes, favoriser leur épanouissement et leur émancipation et promouvoir leur expression.

Structure fédérative regroupant les organisations de jeunesse, les fédérations de centres de jeunes et des asbl actives dans le champ

de l'accueil de l'enfance. La FESJ organise la représentation de ces associations dans leur dimension d'employeur au sein de la CESSOC (Confédération des employeurs des secteurs sportif et socioculturel) vis-à-vis du monde politique et des syndicats.

Le volontariat francophone s'est rassemblé pour fonder, ensemble avec la Fondation Roi Baudouin, la Plate-forme francophone du Volontariat. Cette structure pluraliste veut faciliter, favoriser et encourager la pratique d'un volontariat de qualité. Le CJC en est membre.

Voir ci-dessous.

Inscriptions avant le 24 mai 2014 par téléphone au 02 512 01 12 ou par courriel : [semaine@volontariat.be](mailto:semaine@volontariat.be)

CESSOC défend un glissement des enveloppes APE et ACS des ministres de l'Emploi régionaux vers les ministres de tutelle, ce qui semble rencontrer l'assentiment des politiques représentés lors des débats. En effet, ces programmes d'aides à l'emploi ont essentiellement été utilisés pour développer et soutenir des politiques sectorielles. La gestion des enveloppes APE et ACS par les seuls ministres de l'Emploi régionaux est jugée trop opaque. Un transfert au ministre de tutelle permettrait une meilleure articulation.

La FESJ a souhaité rouvrir le débat en son sein car ce transfert pourrait entraîner des désavantages sous-estimés. Toutes les subventions (emploi, fonctionnement) seraient concentrées dans les seules mains du ministre de tutelle avec un risque d'arbitraire sur toutes les ressources.

Les partenaires sociaux se sont mis d'accord sur les critères de sélection pour l'octroi de 46 nouveaux postes Maribel. La répartition entre secteurs doit encore être discutée avant lancement de l'appel à projets. **St.S.**

## Plateforme francophone du Volontariat

Le 27 et 28 février, le CA de la PFV se mettait au vert afin de redéfinir son projet et de penser sa nouvelle structure. Un travail de Titan est à faire suite à la fusion de la PFV avec l'association pour le volontariat (AV). Les deux structures d'origine étaient, en effet, fort différentes. Comment intégrer une association de suivi et de mise à disposition de volontaires à une association principalement axée sur l'analyse et le lobby? Ça restera la grande question de cette année pour la PFV.

Mais ces interrogations structurelles n'empêchent pas la plateforme d'avancer! La semaine du volontariat 2014, qui se tiendra le 5 et 6 juin prochain, se prépare. **H.S.**

## Groupe de travail PFV – 6 mai 2014

La Plateforme francophone du Volontariat continue son travail autour de la loi sur le droit des volontaires. En effet, avec les membres du GT, nous avons abordé la question des limites du champ d'application de cette loi et les zones grises qui l'entourent. Quelles sont les limites au statut de volontaire? Est-ce qu'offrir plus en termes d'indemnités, et selon les secteurs, n'est pas dénaturer le volontariat, au sens actuel? Est-ce une solution pour lever les freins à l'accessibilité? Est-ce que la création d'un nouveau statut pourrait répondre aux besoins de certains secteurs? Quels pourraient être les critères pour définir ce statut? Voilà les questions auxquelles nous avons tenté de répondre. Un moment d'échange intense afin d'enrichir la réflexion de la PFV. **M. Be.**

## À Namur, les 5 et 6 juin prochains : Semaine du Volontariat

Au programme, deux jours de conférences, d'ateliers, de tables rondes et d'animations pour vous aider à mettre en place des bonnes pratiques en matière de volontariat.

Le cocktail du vendredi 6 juin sera l'occasion de lancer la nouvelle campagne « *Peu importe votre peinture, il y a un volontariat à votre mesure* ». Cette inauguration aura lieu à 16 heures, en présence des acteurs issus des pouvoirs publics et institutionnels qui soutiennent la plateforme francophone du Volontariat. L'événement se déroule au Théâtre royal de Namur, 2 place du Théâtre. La participation, pour les membres de la Plate-forme, est gratuite (pour les autres, PAF de 50 euros pour les 2 jours) mais l'inscription est **obligatoire**.

CONSEIL DE LA JEUNESSE

## Vers plus de militantisme

Le Conseil de la Jeunesse a élu le 1<sup>er</sup> mars son nouveau Président pour le mandat 2014-2015. Il s'agit de Jérôme Lechien, 26 ans, médecin et chercheur à l'Université de Mons.



Jérôme Lechien: "Nous devons être proactifs et donner spontanément notre avis".

Le Conseil de la Jeunesse est l'organe officiel d'avis et porte-parole des jeunes francophones de Belgique. Dans les faits, il stimule les jeunes à faire entendre leur voix auprès du monde politique sur des thèmes qui leur sont propres. Le nouveau président ambitionne de faire du Conseil de la Jeunesse (CJ) "le lieu incontournable de l'engagement citoyen de tous les jeunes". Il sera accompagné dans sa tâche par deux vice-présidentes: Julie Ben Lakhal aux affaires internes et Johanna Mulumba aux affaires internationales.

Jérôme Lechien, quelles sont les missions auxquelles le Conseil de la Jeunesse doit répondre aujourd'hui?

Suite à la crise, la jeunesse a hérité d'une dette écologique et d'une dette économique. La jeunesse est la principale victime de cette crise notamment par le biais de l'emploi et du taux de chômage fort élevé chez les jeunes. Une mission prioritaire est donc une lutte contre le chômage chez les jeunes. Nous souhaitons également intensifier la participation des jeunes à la vie politique et à la vie citoyenne, notamment via des prises de positions dans le CJ. Cette participation était beaucoup trop faible lors des précédents mandats. Dernière mission essentielle,

donner à tous les jeunes la possibilité de s'exprimer, donc pas uniquement la voix des plus engagés. On votera prochainement notre plan d'action qui définira les projets prioritaires.

Le Conseil de la Jeunesse doit-il redorer son image ou du moins se faire connaître et se faire entendre davantage?

Dans les précédents mandats, le CJ n'était pas assez proactif. J'avais l'impression qu'il représentait les jeunes en théorie mais qu'en pratique c'était loin d'être le cas. Nous devons donc redorer notre image pour laver les stigmates du passé, notamment la mauvaise gestion de la secrétaire générale et de l'ancien président. Il y a aussi la position sur l'avortement qui nous a nui. Le CJ n'avait pas voulu reconnaître l'avortement comme un droit fondamental de disposer de son corps, nous souhaitons revoir cette position.

C'est donc une nouvelle identité que vous désirez donner à ce Conseil...

Je me vois surtout comme un coordinateur d'équipe. J'ai l'impression qu'il y a un côté plus militant et plus proactif dans la nouvelle équipe. Nous devons spontanément donner notre avis et faire des actions qui pourront nous donner une visibilité sur la

défense de projets des jeunes. Donc oui, une nouvelle identité beaucoup plus engagée qu'auparavant.

Comment va se traduite cette volonté de militantisme?

D'abord sur la question de l'emploi pour les jeunes. Nous nous sommes associés à la manifestation pour l'emploi le 10 mars. Un des projets qui tient à cœur de notre assemblée générale est la valorisation de certaines filières dans l'enseignement obligatoire. Les enseignements techniques sont délaissés alors qu'ils peuvent déboucher directement sur des métiers pratiques. C'est étroitement lié à l'emploi vu la pénurie dans certains secteurs. Vendredi 14 mars, nous participerons aussi à une manifestation organisée par la plateforme soins de santé. A l'heure actuelle, les étudiants en médecine ne pourront peut-être pas bénéficier d'un numéro INAMI et donc ne pourront pas exercer au terme de leur cursus. C'est une situation paradoxale vu la pénurie en médecine. Enfin, le samedi 15 mars, nous marcherons pour protester contre les violences policières. Notre objectif n'est pas de stigmatiser la police. Un grand nombre de policiers font très bien leur travail. Il y a une minorité qui s'écarte de son rôle. On s'est rendu compte qu'il est très difficile de poursuivre un policier qui a fait preuve de violence gratuite et non justifiée envers un jeune. Il faut beaucoup plus former les policiers. Dans certains pays d'Europe, la formation dure jusqu'à cinq ans. Nous demandons que la formation soit revue dans notre pays pour éviter des abus.

Trois manifestations en une semaine, vous avez décidé de frapper fort dès votre entrée en fonction...

C'est le hasard de l'agenda, ces manifestations étaient déjà engagées, mais il est vrai que la période préélectorale nous pousse à agir dès maintenant pour marquer le coup auprès des représentants politiques et essayer de forcer des décisions.

Propos recueillis par  
Manu VAN LIER

Dimanche, n° 11, 16 mars 2014

# La réforme du stage d'attente "jette la suspicion sur les jeunes"

■ **Priorité absolue du plan d'action du Conseil de la jeunesse: l'emploi.**

Le Conseil de la jeunesse (CJ) est en ordre de marche pour les deux années à venir. Samedi, il a validé son plan d'action 2014-2015. Six priorités. Dont une, fondamentale: l'emploi. A cet égard, la récente réforme du stage d'attente des jeunes est dans le viseur du CJ parce qu'"elle jette la suspicion sur les jeunes", estime Jérôme Lechien, son président.

"Notre plan d'action est général et global, introduit-il. Nous allons mener des réflexions, nous n'avons pas de positions arrêtées." Il y aura des groupes de travail "où nous allons booster la participation des jeunes. Nous voulons les inviter à participer aux prises de décision de Conseil de la jeunesse. Et l'intérêt est là!"

En outre, "nous mènerons des enquêtes à large échelle, tiendrons des forums pour gagner en représentativité. En théorie, par le décret qui institue le CJ, nous représentons les 400 000 jeunes de 16 à 30 ans de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Nous voulons aussi les représenter dans la pratique... Le problème est que la plupart d'entre eux ne nous connaissent pas. Ce n'est pas normal. La jeunesse doit se sentir écoutée, représentée et défendue".

Six priorités, donc. Que détaille Jérôme Lechien.

**1 L'emploi.** Face "aux 25 % de chômage chez les jeunes de moins de 25 ans", "ce sera notre gros dossier pendant deux ans". "Les jeunes ne sont pas responsables de la crise, ils ne doivent pas la subir!" Trois éléments.

Un: "une lutte contre la précarisation de l'emploi -CDD, emplois mal rémunérés, etc." Deux: "on veut mener une analyse critique sur les politiques d'aide à l'emploi. Une idée percole, c'est la réduction collective du temps de travail". Et trois: "le stage d'insertion professionnelle, contre lequel nous sommes très critiques".

La période d'attente qui précède l'octroi des allocations d'insertion (ex-allocations d'attente) était passée en 2012 de neuf à douze mois. "En 2013, il y a eu en plus un renforcement des contrôles. Le jeune est contrôlé deux fois, aux septième et neuvième mois. Pour pouvoir toucher ses allocations, il doit avoir deux évaluations positives successives. Le CJ voit cela comme une chasse aux chômeurs. On jette la suspicion sur les jeunes. Le rallongement de la durée du stage et l'augmentation des contrôles contraignent les jeunes à se réfugier dans des emplois précaires. On fait porter le chapeau de la crise aux jeunes. La Belgique est en train de tendre vers cette politique d'austé-

rité européenne que l'on entend combattre."

**2 Lutte contre la relégation scolaire.** "C'est tout à fait en lien avec l'emploi", expose le président du Conseil.

"Autant le dire clairement, on a tendance à dénigrer l'enseignement technique et professionnel pour valoriser le général! Pourtant, chaque type d'enseignement à ses caractéristiques qui rencontrent les qualités des jeunes. Entre le plombier et l'avocat, on a besoin de tous les métiers, dans lesquels les jeunes doivent pouvoir s'épanouir. Nous voulons lutter contre ce processus de relégation. Nous voulons que l'on valorise les trois types d'enseignement, afin que le jeune s'y sente bien et contribue au bon fonctionnement de la société dans son futur emploi."

En outre, "l'enseignement doit être de qualité, accessible et surtout financé à la hauteur de ses besoins. La gratuité de l'enseignement, c'est un dogme... Mais nous voulons un enseignement le plus égalitaire possible".

**3 La place des jeunes dans l'espace public.** "Les mesures répressives se multiplient: sanctions administratives communales (SAC), couvre-feu, système de police VIP (Very Irritating Police) à la Côte. Nous allons travailler l'image du jeune dans

la société." Notamment par "une lutte active contre les SAC".

**4 L'égalité des genres.** "On est en plein dans l'actualité européenne avec le recul de la législation sur l'avortement en Espagne ou les manifestations contre les droits des homosexuels en France. Le CJ veut mener une réflexion sur les moyens et le droit de chaque être humain à disposer de son corps. En ce compris, la contraception et l'IVG!" La précision n'est pas innocente. "On répond à ce qui s'était passé pendant le précédent mandat où certaines tendances n'avaient pas voulu qu'on se prononce sur le droit de chacun à disposer de son corps", essentiellement à propos de l'avortement...

**5 Participation des jeunes au niveau local.** "En Flandre, il existe un décret qui instaure un conseil local des jeunes" dans les communes. Le CJ voudrait le même en FWB. "Un maillage de conseils locaux nous permettra de porter plus facilement la voix des jeunes."

**6 Les priorités environnementales.** "Notamment une mobilité plus verte." A noter qu'à un peu plus de deux mois des élections, "un mémorandum, basé sur le plan d'action, est en train d'être rédigé et va être envoyé aux politiques", conclut Jérôme Lechien.

A. C.

# Ils veulent « Du blé pour étudier »

ENSEIGNEMENT Ils étaient environ 4.000 manifestants à réclamer, hier un refinancement

Une manifestation conjointe des différents acteurs de l'enseignement s'est déroulée mercredi dans l'ensemble des villes universitaires du pays.

En ligne de mire, la politique de « l'enveloppe fermée ». Depuis 1999, l'argent alloué par la Communauté française aux universités et aux hautes écoles reste stable chaque année, hormis l'inflation. Entre 1972 et 1998, l'allocation moyenne par étudiant reçue par les écoles avait déjà baissé de 43,9 %. Or, depuis cette date, le nombre d'étudiants n'a cessé d'augmenter.

Les organisateurs de la mobilisation de mercredi réclamaient

donc une réponse politique claire et suivie de résultats en cette année d'élections. « Il est temps que les partis concrétisent leurs belles promesses électorales et réagissent face à la situation actuelle désastreuse que subissent quotidiennement les acteurs de l'enseignement », explique Corinne Martin, présidente de la Fédération des étudiants francophones (FEF). *Le sous-financement a un impact quotidien sur les étudiants : Il pleut dans des auditoriums. Des étudiants doivent s'asseoir par terre faute de places ».*

Depuis le gel de l'enveloppe, le manque à gagner pour les uni-



**Lisa étudie les langues : "Les auditoires sont pleins à craquer"** © DOMINIQUE DUQUESNES

versités est de 145 millions et de 33 millions pour les hautes écoles.

Des professeurs ont marché aux côtés des étudiants. Parmi eux, Alain Delchambre, le président du CA de l'ULB. Il a bon espoir d'en finir avec l'enveloppe fermée, étant donné le nombre de candidats qui promettent dans leur programme électoral un refinancement de l'enseignement supérieur. « Cela fait 10 ans que l'enseignement est sous-financé. On atteint une limite. Cela se traduit notamment au niveau des infrastructures », ex-

plique-t-il. ■

**Tb.Cs (st.)**

## Appel aux OJ!

Pour que vive cette rubrique, nous avons besoin de vous. Une annonce, un compte-rendu d'activités, un sujet qui vous tient à cœur et que vous souhaitez partager? C'est avec plaisir que nous les publierons dans le CORRESPONDANCE.

Il en va de même pour les articles de presse qui parlent de vous.

Merci de les envoyer par la poste ou à l'adresse électronique suivante :  
correspondance@cjc.be

## Asiles, des ombres à la lumière

Le partenariat entre l'hôpital psychiatrique du Beau-Vallon et ACMJ a donné lieu à des rencontres créatives hors du commun entre « patientes de l'hôpital » et « jeunes de Namur », une réflexion médiatique autour de la stigmatisation de la maladie mentale.

L'exposition « Asiles, des ombres à la lumière » — 2500 m<sup>2</sup> scénographiés mêlant le travail de près de septante artistes, patientes, chercheurs et membres du personnel — a ouvert ses portes le 9 avril à 15 heures avec un vernissage en présence d'Éliane Tillieux, ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des chances et de Maxime Prévot, bourgmestre de la ville de Namur.

Le but de cette démarche est d'amener le grand public, à travers une exposition/musée d'art contemporain, à découvrir l'histoire de l'hôpital, les grandes évolutions de la psychiatrie et les enjeux actuels de la santé mentale, en particulier la déstigmatisation de la psychiatrie. En 100 ans, beaucoup de choses ont changé. Pourtant, porter l'étiquette de « malade mentale » reste souvent un véritable fardeau.

L'exposition sera accessible jusqu'au 9 juin 2014 à l'hôpital du Beau-Vallon, 205 rue de Bricgnot, 5002 Saint-Servais: les mercredis de 14 à 18 heures, les vendredis de 14 à 20 heures, les samedis et dimanches de 10 à 18 heures. Prévoyez une heure et demie pour voir l'ensemble de l'exposition.

Des visites de groupes accompagnées d'un ou plusieurs conseillers pédagogiques sont possibles sur demande. Pour les groupes, sur réservation les lundis, mardis et jeudis en téléphonant au 081 72 11 11

## Rencontre nationale des Jeunes CSC: Green trip

C'est dans les bâtiments du PASS que les Jeunes CSC se sont réunis le 21 mars pour leur rencontre nationale annuelle. Accompagnés tout au long de leur voyage par l'original Capitaine McCoy, les participants ont, tout d'abord, été invités à échanger leurs idées au cours de trois ateliers consacrés à l'enseignement et la culture, un nouveau modèle de société, ou encore la réduction collective du temps de travail. Une pièce de théâtre, mettant en scène les difficultés auxquelles les jeunes sont confrontés lors de leur recherche d'emploi, ainsi qu'un débat ont ensuite animé le début d'après-midi. La présentation des revendications des Jeunes CSC en vue des prochaines élections et un débat politique, réunissant les quatre partis démocratiques classiques ainsi que le PTB, ont clôturé cette journée de réflexion. Dans une ambiance parfois chahutée, les participants ont eu l'occasion d'entendre et d'interpeller les représentants politiques sur des sujets aussi variés que la crise économique actuelle, l'éducation ou encore l'emploi des jeunes.

V.P.

## Le FICAA, un festival de plus, mais pas que...

Ils ont été plus de 300 à se donner rendez-vous les 21 et 22 février à Charleroi pour cette première édition du Festival International du Cinéma d'Auteur Adolescent. Des projections, des ateliers, des master class et des projections débats ont vivement animé les festivaliers!

### Un festival pas comme les autres

Le FICAA donne l'opportunité aux jeunes du monde entier de prouver qu'il n'y a pas d'âge pour réaliser un court-métrage, un clip ou encore un documentaire. Un festival qui leur permet de faire passer un message en moins de 15 minutes à travers un projet audiovisuel en laissant libre court à leur imagination. C'est aussi un moment de partage entre de jeunes réalisateurs et le public; le film devenant alors vecteur de dialogue. De nos jours, les jeunes baignent sans cesse dans les images: tous les jours des centaines de vidéos font le buzz sur les sites de partage au travers desquels les jeunes tentent de faire parler d'eux ou de se faire remarquer par un professionnel. Grâce aux invités tel que Nicolas Guiot, parrain de cette première édition, et aux jurys présents au cours de ces deux jours, le festival fut une véritable plateforme de diffusion et de rencontre physique entre jeunes et professionnels. Le FICAA constitue un tremplin intéressant pour ces jeunes réalisateurs.

Le jury a d'ailleurs été surpris par la qualité des réalisations des adolescents de 12 à 18 ans. De nombreuses projections se sont révélées être de vraies petites perles. « On ne s'attendait certainement pas à une telle diversité, une si bonne qualité et une telle maturité », nous expliquait Rosalie qui fait partie du collectif organisateur FICAA. Mais, malgré tout, certaines réalisations se sont démarquées et le choix s'est fait naturellement. Face à tant de talent, le jury n'a pu s'empêcher de sélectionner un coup de cœur « J'ai mangé par terre » en plus des sept prix déjà décernés dont le FICAA d'or qui va à Oscar Dupagne et Alex Arnoldy pour « Le vin solitaire ».

### Un programme à couper le souffle

Même si les projections des courts-métrages étaient le cœur du festival, le collectif organisateur n'a pas délaissé pour autant les

ateliers, les master class et les projections-débats. En participant aux différents ateliers, certains jeunes ont découvert de nouvelles techniques qu'ils pourront mettre en pratique dans leurs prochaines réalisations. « Je viens de participer à l'atelier effets spéciaux et c'est génial, j'ignorais qu'avec le matériel nécessaire, tout le monde pouvait réaliser des fausses coupures, des balafres, ou encore des saignements. Si j'ai encore l'occasion de réaliser un film, je pense utiliser cette technique », nous confiait un participant. Ces jeunes réalisateurs n'ont d'ailleurs pas été les seuls à être satisfaits des séances en ateliers. Ainsi, de nombreux festivaliers nous confiaient: « L'atelier *Les secrets de l'animation* a été bluffant, nous avons eu la chance de pouvoir réaliser un mini-film de quelques minutes et de pouvoir toucher au matériel ». « Les ateliers étaient tous impressionnants et j'ai trouvé intéressant le fait de pouvoir s'essayer dans presque tous les domaines ». Les ateliers Vjing (la manipulation de l'image en temps réel en synchronisation avec la musique), effets spéciaux, secrets de l'animation, suédage (réaliser le remake d'un film très connu en un unique plan séquence avec quelques bouts de cartons et un maximum de systèmes-D et de spontanéité), premiers pas dans le cinéma et histoire des effets spéciaux ont soigneusement été sélectionnés afin de faire écho aux différentes catégories du festival.

Lors des projections débats le FICAA a aussi servi de plateforme de réflexion entre acteurs des différents secteurs de l'adolescence. Les deux projections-débats animées par un plateau multiprofessionnel (anthropologue, juge de la Jeunesse, pédopsychiatre, sociologue, metteur en scène & psychologue) ont invité le public à échanger sur le thème de l'adolescence, de la cyber-image et de la société. Les débats ont été introduits par deux films professionnels, « The we and the I » de Michel Gondry et « Afterschool » d'Antonio Campos. Ce n'est pas tous les jours que des professionnels ont l'occasion de débattre sur l'adolescence pendant un festival de cinéma! Les festivaliers et les jeunes réalisateurs ont également eu la chance de pouvoir partager

un moment privilégié avec des réalisateurs confirmés lors des masters class. Comme Nicolas Guiot, toujours parrain de cette première édition, récompensé d'un César pour son court-métrage « Le cri du Homard ». Mais également Stephan Bergmans (jeune réalisateur belge), Olivier Vidal et Sébastien Maggiani (le binôme réalisateur d'Hasta Manana), et Michael Stora (psychologue et cofondateur de l'Observatoire des mondes numériques en sciences humaines). Le public a eu l'occasion de découvrir l'univers de ces quatre invités et a pu interagir avec eux tout au long des master class. Ce fut un moment privilégié pour les amateurs de cinéma qui ont eu l'occasion de découvrir comment un film se met en place, les problèmes que l'on rencontre lors d'un tournage, ce qu'il faut faire pour se démarquer des autres mais surtout apprendre les ficelles du métier.

L'initiative du projet a été lancée par le Centre thérapeutique de jour adolescents (CTJado) du CHU de Charleroi et plus particulièrement par Anne Pochet, psychologue du Centre. Pour mettre en place cette première édition du FICAA, de nombreuses asbl et organisations ont été conviées à participer au projet. C'est de cette façon qu'est né le collectif organisateur du FICAA qui est composé du CTJado, ACMJ, AJMO (Accompagnement jeunes en milieu ouvert - Charleroi), le cinéma Le Parc Charleroi, Chriss Holoffe (psychologue expérimentée dans l'encadrement d'ateliers d'expression vidéo en pédopsychiatrie), ACJ La Broc (Animation Culture Jeunesse La Broc) et du CRéSaM (Centre de référence en santé mentale Wallonie-Namur). Le FICAA est organisé en partenariat avec les principaux acteurs culturels et associatifs de Charleroi, l'Eden (Centre culturel régional, Charleroi), le Vecteur (Plateforme culturelle multidisciplinaire, Charleroi) et le Théâtre de l'ancre.

Face à cette première édition surprenante, ce collectif pense déjà à une suite. Le collectif s'est déjà mis au travail afin de faire une deuxième édition du festival encore plus réussie!

**Marine Delmotte pour ACMJ**

## Le festival XS du Théâtre National : Indications y était.

Les 13, 14 et 15 mars dernier, le festival XS du Théâtre National proposait dix-huit spectacles courts qui permettaient aux curieux de découvrir autant d'univers différents en se faisant rapidement une idée de la richesse de la scène belge, qu'il s'agisse de jeunes créateurs ou d'artistes confirmés.

En une soirée, il était difficile de voir tous les spectacles à moins d'être un professionnel des festivals. On avait donc choisi raisonnablement trois spectacles et décidé de profiter de cette ambiance particulière qui mélangeait à la fois le milieu — les compagnies et les journalistes — et le grand public dans un Théâtre National archicomble dont le moindre recoin était mobilisé.

Avec la Question du contenu Transquinquennal interrogé, une fois de plus, « la matière vivante et contemporaine ». C'est une performance concertée, réfléchie et provocatrice. Bernard Breuse, Miguel Declaire et Stéphane Olivier s'attablent façon colloque et annoncent la proposition faite par le National : travailler sur le « j'aime pas ». Après un préambule, on arrive à l'essentiel : visionner et commenter une vidéo assez répugnante qui a battu des records de visionnages et de *likes* sur Youtube. Le public est rapidement invité à réagir, mais on sent que le trio cherche surtout à pointer le malaise et prouver l'impossibilité du débat en se moquant des réactions choquées et sommaires des quelques intervenants qui tentent de se prendre au jeu. Le format de vingt-cinq minutes n'est sans doute pas idéal. Un flash de cinq minutes avec la projection de la vidéo, un noir et une interpellation brutale du public auraient été plus percutants. Un format d'une heure aurait permis au trio d'installer les conditions d'un vrai débat dont ils auraient pu improviser le développement. L'idée n'est pas mauvaise, mais la réalisation est plus potache que virtuose.

Le spectacle proposé par Inès Rabadan et Lionel Lesire est d'une tout autre facture. Inès Rabadan est cinéaste. Lionel Lesire est peintre, scénographe, décorateur, costumier pour le théâtre et l'opéra.

Leur background est bien entendu décisif dans En douceur et profondeur — à la fois clé du spectacle léger et grave et clin d'œil aux Filles du bord de mer d'Adamo. Le spectacle parle en gros du rôle du silicone dans la vie amoureuse, qu'il serve à fabriquer la Rolls de la poupée pour célibataire désespéré ou incapable de socialiser ou qu'il permette de modifier le corps d'une femme autant pour attirer les hommes que pour les tenir à distance. Le texte ciselé cueille et déroute par son mélange de sérieux, de gravité existentielle et de clichés pris au premier ou au second degré. Il est remarquablement servi par deux comédiens à la fois en phase et aux antipodes. La pesanteur touchante de Pierre Haezaert contraste avec la légèreté d'Isabelle Wéry (récente lauréate du prix de la littérature de l'Union européenne pour son roman *Marylin désossée*). Mais les deux comédiens ont une aptitude égale au lyrisme et au grotesque.

Même s'il n'a que vingt-cinq ans, on ne présente plus David Murgia. L'Âme des cafards est une nouvelle première pour le jeune acteur puisque c'est son premier texte. Le texte est original dans le brassage des influences : l'ambiance de la *Métamorphose* de Kafka, les revendications des intermittents du spectacle élargies aux chômeurs et aux minorités de toutes sortes, la fraternité ouvrière, les chants populaires (David Murgia chante sur scène, et plutôt bien) et un humour glaçant qui tient dans la formidable aptitude à banaliser les méthodes mi-libérales mi-totalitaires (mais au fond n'est-ce pas un peu la même chose ?) en les détaillant de manière clinique avec un sourire désarmant. Même s'il est seul en scène, c'est aussi le travail d'une équipe qu'il faut saluer. On en reparlera fin avril à l'occasion de la reprise, toujours au Théâtre National, du Signal du promeneur du collectif Raoul.

**Thierry Leroy, secrétaire général d'Indications**

## Un nouveau look, des nouvelles fonctionnalités, bref une nouvelle vie sur la toile pour J & S !

[www.jeunesseetsante.be](http://www.jeunesseetsante.be) : une véritable plateforme en ligne et qui s'adresse aux jeunes comme aux moins jeunes.

### → 4 portes pour entrer dans l'univers J & S

4 portes qui correspondent aux activités de l'asbl, à ses valeurs et ses missions. Une planète autour de laquelle des volontaires gravitent et se rassemblent sur la toile pour informer, discuter, et surfer.

La planète Jeunesse & Santé ce sont des séjours et des plaines, des formations, des régionales et tout un univers J & S que nous vous invitons à découvrir sur [www.jeunesseetsante.be](http://www.jeunesseetsante.be).

### → Une nouveauté : l'inscription en ligne

J & S s'est mis à jour, et a instauré l'inscription en ligne pour les plaines, les séjours et les formations. Les brochures et inscriptions papiers existent toujours, mais nous ouvrons la possibilité aux parents, et aux jeunes de s'inscrire sur le site via des formulaires en ligne. Rapidité et efficacité assurées !

### → Des news en temps réel

La page d'accueil du site, une véritable mine d'informations ! En effet, nous avons décidé d'y mettre toutes les news, aussi bien nationales que régionales. C'est là qu'on trouve toutes les activités organisées par J & S, mais aussi les actualités du monde de la jeunesse et les nouveautés de nos partenaires.

### → Des outils à partager

Jeunesse & Santé produit et publie différents outils dans le domaine de la formation et de la santé. Nous les mettons à disposition via un module de recherche simplifié, qui permet d'accéder aussi bien à nos outils qu'à nos publications (comme les trimestriels, les brochures, etc.).

## La brochure du Réseau Jeunesse *Horizons pour tes vacances – 2014* est parue !

Créé en 1990, le Réseau Jeunesse désire aider les jeunes à vivre l'Évangile, à prendre des engagements dans la société et devenir des jeunes responsables, actifs et solidaires.

Nous proposons ici des activités variées pour les jeunes de 6 à 35 ans, qui permettent d'allier les questions de motivations et de sens, la recherche de Dieu, avec la convivialité, la prière, la culture, l'engagement social, la nature et le sport, le partage et la fête.

La brochure Horizons contient principalement des camps ou activités se déroulant pendant les vacances d'été telles que : Partir à la découverte de nouveaux paysages ; Découvrir des camps artistiques et sportifs ; Passer quelques jours avec des jeunes moins valides ; Naviguer en mer avec un équipage ; Travailler sur un chantier en équipe ; Vivre dans la simplicité de la nature ; Participer à des rassemblements internationaux ; Réfléchir à l'engagement politique ...

Mais aussi la brochure permet de trouver des activités pendant l'année pour : Souffler, prier, mûrir un choix, se former à l'animation ; Vivre à Pâques un festival de musique et de chants ; Prendre un moment de ressourcement personnel ; Faire un séjour à l'étranger ; Donner de son temps pour un service ...

### Pour tout renseignement

Réseau Jeunesse asbl  
19 bte 9 avenue Parmentier 1150 Bruxelles  
[info@reseaujeunesse.be](mailto:info@reseaujeunesse.be) [www.reseaujeunesse.be](http://www.reseaujeunesse.be)

## Le CBTJ recherche des coordinateurs et des animateurs (m/f)

Pour plusieurs stages au cours du mois d'août, les Gîtes d'Étape recherchent des coordinateurs/coordinatrices et des animateurs/animateuses. Leur statut sera celui de bénévoles avec défraiement.

Les postes sont à pourvoir dans les centres de Bruly-de-Pesche, Han-sur-Lesse, Mozet, Ovifat, Rochefort, Villers-Sainte-Gertrude et Wanne.

Le rôle de coordinateur comporte les tâches suivantes : encadrer et motiver son équipe d'animation ; participer aux activités et assurer leur évaluation ; assurer l'accueil des participants et gérer leurs départs

Les fonctions de l'animateur sont : concevoir et organiser un programme d'activités autour des thèmes ; encadrer les jeunes durant les activités et les excursions menées par les spécialistes, les pauses, les repas et le coucher ; réaliser les animations

Si vous vous reconnaissez dans l'un ou l'autre de ces profils, n'hésitez pas à contacter les Gîtes d'Étapes par mail : [stages@gitesdetape.be](mailto:stages@gitesdetape.be) ou par téléphone au 02 209 03 03.

## « Jeunesse Ouvrière Chrétienne » devient « Jeunes Organisés et Combatifs »

À l'occasion de son assemblée générale extraordinaire, la JOC-JOCF a décidé de changer la signification des initiales de son nom. Elle devient les « Jeunes Organisés et Combatifs ». Avec ce changement, les jeunes réaffirment leur attachement aux fondements du mouvement.

### Pourquoi et comment la JOC change de nom ?

Le changement de nom est une question qui se pose dans le mouvement depuis déjà de longues années. Depuis deux ans, les jeunes jocistes d'aujourd'hui ont décidé de mettre en place un long processus de réflexion sur l'identité de la JOC.

Ce processus s'est déroulé en plusieurs étapes :

- Chaque groupe qui compose le mouvement a pu s'exprimer sur ce qu'était la JOC. Une synthèse a été rédigée qui faisait apparaître les points de convergence.
- Lors d'une assemblée générale (Conseil National), les jeunes se sont réunis autour de cette synthèse, afin de pouvoir réactualiser la définition de la JOC. Sur base de cette définition, ils ont décidé que les initiales de la JOC ne correspondaient pas à ce qui faisait sens pour eux. Ils ont alors décidé de changer le nom, et de garder les initiales JOC, afin de mettre en lumière une histoire riche et un attachement profond à la JOCI (JOC Internationale) et au MOC (Mouvement Ouvrier Chrétien).
- Une assemblée générale extraordinaire s'est réunie ce samedi 15 février afin de débattre sur les propositions venant de la base. À 80 % des voix, la signification des initiales a été modifiée pour « Jeunes Organisés et Combatifs ».

Par ce changement de nom, les jeunes ont voulu exprimer une évolution, en continuité avec les principes fondateurs de la JOC créés par Cardijn. En effet, un des principes fondamentaux de la JOC a toujours été de donner la voix aux jeunes du milieu populaire et de les mettre au centre du mouvement et des décisions. À travers ce long processus, les militantes et les militants ont une fois de plus témoigné de leur maturité et de leur capacité à accomplir un exercice collectif de façon démocratique et réfléchi.

Lors du processus, nous avons aussi pu constater que nos fondamentaux n'étaient pas remis en cause, mais qu'ils étaient, au contraire, réaffirmés avec force.

### Pourquoi « Jeunes Organisés et Combatifs » ?

#### Jeunes

Les JOC, c'est un mouvement de jeunes et d'actions menées par et pour les jeunes (« Entre eux, par eux, pour eux », selon la célèbre

phrase de Cardijn). Les JOC s'adressent aux jeunes, en particulier ceux du milieu populaire, touchés par des injustices et les inégalités. Les JOC se veulent un outil d'expression, d'action et de réflexion collective pour les jeunes au quotidien.

#### Organisés

Les JOC réunissent les jeunes qui veulent s'organiser collectivement et démocratiquement pour transformer leurs réalités. Au sein de l'organisation, les jeunes se forment à travers les actions et le processus d'action. La JOC est une organisation démocratique et à tous les niveaux, elle prend les décisions de façon collective.

#### Combatifs

La vie des jeunes, ceux des milieux populaires en particulier, est un combat au quotidien, une lutte jour après jour. Les JOC cherchent à organiser tous(toutes) ceux(celles) qui sont révolté(e)s et veulent combattre toutes les formes d'oppressions causées notamment par le système capitaliste. Il ne s'agit pas juste de dénoncer les injustices que les jeunes vivent, mais aussi de lutter concrètement pour les abolir. La combativité, c'est également une référence aux années de lutte des mouvements ouvriers, qui nous ont permis d'acquérir des droits, que nous entendons continuer à défendre et à développer.

#### « Pour et par les jeunes : la JOC reste les JOC » !

Dans cet état d'esprit nous continuerons à utiliser la méthode Voir-Juger-Agir et les différents modes d'organisation et d'action qui ont permis, depuis près d'un siècle, aux jeunes de différentes générations de faire entendre leurs voix et d'agir concrètement sur leurs réalités quotidiennes.

Nous poursuivrons le processus de construction collective afin de créer avec les jeunes un visuel et un slogan dans lesquels se reflétera cette identité collective.

Et surtout, nous continuerons le combat avec les jeunes qui connaissent le chômage, le travail précaire, le racisme et le sexisme, la répression, les problèmes de logement, les résultats d'une politique violente d'austérité... Car face à cette société sans avenir, nous croyons qu'il n'y a pas de fatalité et que nous devons nous organiser pour transformer nos réalités !

#### Personne de contact

Slim Essaker, responsable national

0493 188 592

slim.essaker@joc.be

## **Le Festival « À films ouverts » aux Gîtes d'Étape**

*Les Gîtes d'Étape du CBTJ étaient partenaires de Média Animation dans le cadre du projet « À films ouverts ». Ce festival « pour l'interculturalité et contre le racisme » mettait à l'honneur les films permettant d'explorer la diversité culturelle, et d'aborder les questions d'immigration et de racisme en suscitant le débat autour de ces thématiques.*

Des projections/débats ont eu lieu dans les Gîtes d'Étape d'Ovifat, Wanne, Villers-Sainte-Gertrude et Brûly-de-Pesche.

Chaque gîte a pu amener une touche personnelle (par ex. des biscuits marocains et du thé vert pour l'entracte ou un couscous pour le souper). Certains gîtes ont invité ou établi une collaboration avec des Centres de Réfugiés (Manhay ou Beho) ou des associations telles que « Couleurs Café » afin de donner une autre dimension au débat. Ces soirées d'échange ont permis d'accueillir, en moyenne, une vingtaine de personnes pour assister aux projections de films ainsi qu'à la discussion l'ayant suivi.

Le public visé par ces projections/débats était varié. C'est ainsi que nous avons accueilli des jeunes de la Maison de Jeunes « Le 404 » de Couvin, de nombreux villageois résidant autour de nos gîtes, des associations de citoyens (par ex. « Què Novel »)... Ils ont tous répondu présents à l'invitation des Gîtes d'Étape pour assister à la projection et partager ensuite leur opinion par rapport aux dimensions d'interculturalité et de racisme visées dans le film.

Ces débats ont également été l'occasion de revenir avec eux sur quelques moments marquants et de s'interroger, par exemple, sur le sort de ces jeunes footballeurs africains approchés par des recruteurs malhonnêtes et abandonnés à leur sort une fois arrivés sur le continent européen, de réfléchir à la politique d'immigration en Europe ou encore d'aborder la place des secondes générations d'immigrés.

Une belle réussite donc pour cette première participation des Gîtes d'Étape au festival, et qui, on l'espère, ne sera pas la dernière !

**Magali Delvigne, détachée pédagogique et Caroline Ena, coordinatrice pédagogique et associative, CBTJ.**

## **Forum des délégués de l'asbl Jeune et Citoyen**

Ce mercredi 23 avril, pour accueillir la petite centaine de délégués de classe et les adultes-ressources, la Tricoterie fait vivre le traditionnel Forum des délégués de l'Asbl Jeune et Citoyen.

Après un accueil aussi chaleureux que délicieux, nos jeunes organisateurs nous présentent le déroulement de la journée. Les jeunes, enseignants, éducateurs, animateurs déambulent entre le speed dating, les tables-rondes sans oublier les stands des écoles.

Quinze écoles participent à ce Forum sur le thème de la « mise en réseau ». Petite nouveauté symbolique de cette année : chaque jeune peut échanger sa carte de visite créée le jour même... pour se connaître, se rencontrer ou encore valoriser son rôle de délégué(e)... Des tables-rondes sont proposées afin d'échanger sur des sujets aussi variés que les réseaux sociaux, les Jeunes Magasins-Oxfam, l'articulation du « je-nous », la Tricoterie, le rôle de la JEC, la construction d'un projet, la mise en place de projets artistiques...

Les jeunes sont aux commandes de la journée. En effet, le déroulement de celle-ci s'est construit grâce à Nora, Jules, Damien, Alphonsine, Youssra, Lindsay, Bryan... Encore un grand merci à eux ! Une première qui en appelle d'autres !

Quelle réussite pour une CRACS' attitude étonnante qui a permis de créer de nombreux liens !

Vivement l'année prochaine !

**Veronica Arduino et Jean-Philippe Schmidt, CJC**

## Les formations de Volont'R

La prochaine formation de Volont'R se déroulera le 13 et 20 juin 2014 de 9 h 30 à 16 heures (accueil dès 9 heures) à Bruxelles. Son thème: « Volontariat et écoute »

### Objectifs

Cette formation a pour but de répondre aux besoins des volontaires, de découvrir comment être à l'écoute de l'autre et d'apprendre à reformuler. Elle développe la théorisation des règles d'une bonne écoute. Elle donne les clefs pour comprendre quand concrètement les volontaires sont écoutés/à l'écoute. Lors de cette formation, les volontaires apprendront le concept de la carte de monde qui est unique pour chacun.

### Public

Cette formation s'adresse à toute personne qui exerce ou qui veut commencer du volontariat et, en priorité, aux volontaires ou futurs volontaires de la clinique Saint-Jean à Bruxelles.

### Formatrice :

La formation est dispensée par Madame Emmanuelle Charlier, licenciée en psychologie, Certificat européen de psychothérapie, Master P.N.L.

### Prix

La formation est gratuite pour les membres de Volont'R.

Le prix est de 30 euros pour les demandeurs d'emploi et les étudiants.

Le prix est de 60 euros pour les personnes extérieures.

### Inscription

Contactez Séverine Galant : [severine@volontr.be](mailto:severine@volontr.be) ou par téléphone au 02 219 15 62

## L'assemblée générale de Volont'R : de l'utile à l'agréable

Après une assemblée festive et célébrant la longévité de notre association, Volont'R revient vers une assemblée générale plus classique mais pas moins intéressante et innovante. L'équipe de permanents du 2<sup>e</sup> étage du 43 rue de la Charité a planché pendant quelques mois sur des propositions et l'organisation de l'assemblée générale 2014 de Volont'R.

Pour les activités de l'assemblée de cette année, nous avons réfléchi sur le principe de la participation active et du témoignage. Nous avons voulu mettre en avant différents projets de l'association. Et nous avons voulu organiser un moment durant lequel tous les membres de l'assemblée générale étaient incités à donner leur parole. Nous nous sommes inspirés des 50 ans de notre fédération, le CJC, qui avait organisé un « speed meeting ». Pour ce faire, nous avons mis en place des tables rondes sur des thématiques interrégionales « De Mons à Arlon ! Tous volontaires ! ». L'objectif était de faire un état des lieux de ce que représente le volontariat pour nos volontaires et d'en profiter pour identifier leurs besoins/carences.

L'assemblée s'est tenue le 26 avril 2014 dans un lieu culturel et vivant de Louvain-la-Neuve : la ferme du Biéreau. Comme à son habitude, une partie de l'équipe de Volont'R est arrivée en milieu de matinée pour appréhender les lieux et mettre en place l'installation de l'évènement.

Une fois les membres de l'assemblée générale arrivés et bien installés, la journée a commencé. Ce moment étant officiel dans la vie d'une association, nous avons tout d'abord présenté les comptes 2013, le budget 2014 et les administrateurs ont été déchargés par l'assemblée.

Différents projets ont été présentés tels que Le Fond Camille Lambert, un projet Hip-Hop, notre futur dossier pédagogique et notre participation au Relais pour la Vie. Après les présentations, nous nous sommes régalés avec des tartes et un bon café.

Après la pause, les tables rondes ont commencé, dans la motivation et la bonne humeur. Les questions posées ont fait réagir un bon nombre de volontaires et le mur multicolore de post-it, avec les avis de chacun, faisait grande impression. Nous avions également invité un illustrateur à croquer ce moment particulier. Mais patience, il faudra attendre le numéro 100 du carnet du Volont'R pour contempler le dessin.

La journée a pris fin après cet échange d'idées. Tout le monde est rentré chez soi avec ce sentiment d'avoir passé un moment utile et agréable.



JOC

NOUVEAU NOM POUR LA JOC

## Plus "combative" que "chrétienne"

Exit la "Jeunesse Ouvrière Chrétienne", la JOC se définit désormais comme "combative". Une volonté de se recentrer sur ses chantiers actuels.

Fondée en 1925 par l'abbé Cardijn, la JOC avait pour but de lier les jeunes ouvriers au message de l'Évangile. Mais alors que la procédure en béatification de Joseph Cardijn a été ouverte par l'Église, la JOC a décidé de changer son nom en "Jeunes Organisés Combattifs".

Si leur signification change, les trois lettres du sigle JOC sont néanmoins conservées. Une décision qui tenait à cœur aux "jocistes".

"On reste dans la même méthode de la JOC, le terme combattif n'est pas lié à l'actualité directe. Il y a une différence entre combattif et combattant: combattif veut dire quelqu'un qui ne se laisse pas faire", explique Martin Lafontaine, engagé dans la JOC à Namur.

À l'image des Scouts ou de l'Action Damien, la JOC rejoint donc ces associations qui ont choisi d'abandonner leur référence chrétienne.

Un débat interne sur l'identité

Le dernier journal trimestriel de la JOC y consacre un article spécifique: "Un enjeu important était aussi de pouvoir nous définir, non pas par ce que nous ne sommes pas, mais bien par ce que nous sommes. Il était clair qu'une grande partie des jeunes ne se retrouvaient pas dans les termes 'chrétien' et 'ouvrier'." Le questionnement courait d'ailleurs depuis plus d'un an parmi les membres. Un débat interne avait été entrepris par le biais de questionnaires aux membres, de rencontres avec les vieux militants historiques, etc.

"Nous nous sommes ensuite positionnés sur la question: 'Notre nom correspond-il à la réalité? A la JOC



La JOC se rencontre sur le combat social.

aujourd'hui? A cette définition? Après débats et votes, le Conseil National a répondu NON." (1)

Issus de milieux précarisés et sans emploi, beaucoup de membres ne se s'identifiaient plus à la référence ouvrière du mouvement. Quant à l'adjectif chrétien, il était perçu comme empêchant l'inclusion de Jocistes d'autres confessions. Un argument identique à celui exprimé lors des changements de noms des Scouts ou du PSC... qui comptaient pourtant déjà nombre d'athées ou de croyants d'autres confessions.

La béatification de l'abbé Cardijn remise en cause?

Cette prise de distance des "Jeunes Organisés Combattifs" avec les valeurs de leur fondateur pourrait-elle remettre en cause la procédure en béatification de Joseph Cardijn?

Le procès visant à déterminer la sainteté du fondateur de la JOC a commencé il y a quelques mois et en est encore au stade initial. Suivant l'adage "On juge un arbre à ses fruits", on pourrait estimer que les choses sont mal embarquées... Mais ce serait un peu simpliste, puisqu'une procédure en béatification a plus pour but d'évaluer les mérites spirituels de la personne que de juger les associations ou communautés qu'il a fondées. Même si les deux peuvent être liés.

Un exemple: l'Action Damien, qui n'a pas hésité à prendre ses distances avec ses origines catholiques... Un revirement qui n'a pas empêché la canonisation du Père Damien en 2009.

✉ Matthieu BRUYNSEELS

(1) REDaction, n°21, janvier-février-mars 2014, pp 7-8.

Dimanche, n° 16  
20 avril 2014

**Violences**

# Mais que fait la police ?

Interpellations musclées, propos discriminants, violences abusives... Le phénomène des violences policières semble se confirmer dans les pages du rapport de la Ligue des droits de l'Homme. Les Jeunes organisés et combattifs (JOC-JOCF) (1) battent le pavé pour dénoncer la "répression d'État" et l'impunité de certains policiers responsables de tels débordements.



les témoins évoquent alors des coups, le débailage, la fouille sans raisons pertinentes... 45% de ces agressions n'ont pas donné lieu à l'établissement d'un procès-verbal, pourtant légalement obligatoire. L'incompréhension est grande, le sentiment de révolte tout autant.

**Un métier complexe**

Selon Vincent Gilles, président du SLEP-Police (Syndicat libre de la fonction publique), "il est possible que le summum de frustration mène à la violence. Il peut arriver, et c'est dommage, que des policiers en aient marre, débordent et posent des actes réprouvés". Des débordements qui s'expliquent aussi par le manque d'expérience et l'impossibilité de cerner, durant les tests de recrutement, la totalité du profil psychologique des candidats. "Sur le terrain, ajoute-t-il, les équipes sont généralement composées de deux jeunes policiers. Il faudrait systématiser les équipes mixtes : une femme recrue et un policier expérimenté. Et puis, sur un grand nombre de candidats policiers, il n'est pas impossible que quatre ou cinq individus parviennent à composer un énorme potentiel de violence".

Faut-il revoir leur formation ? "Elle est améliorable et on y travaille actuellement. Mais l'expérience policière est d'une variété telle qu'il est impossible d'aborder toutes les situations problématiques que rencontrera le policier en formation."

**Peu de poursuites**

Pour obtenir justice, seulement 40% des victimes prennent un avocat et 60% déposent plainte (dans 10% des cas les agents refusent de la recevoir) mais "cela ne veut pas dire qu'elle va aboutir", disait récemment Alexis Desnève, président de la LDH, sur les ondes de La Première (5). "C'est sa parole contre celle du policier et, en l'absence d'images, d'un certificat médical... le rapport de forces est dur." Par ailleurs, il existe un frein important dans l'accès à la justice. Le citoyen paie sa défense de sa poche s'il

La victime peut également s'adresser au Comité P, l'organe de contrôle externe de tous les fonctionnaires de police. Mais, sans preuve, difficile d'engager une procédure. Il est fastidieux d'obtenir l'identité des agents agressifs, le témoignage de collègues présents durant les faits ou les bandelettes vidéo du commissariat qui, d'après les témoignages, sont souvent carrément effacées. On rapporte aussi que, lors de l'arrestation, certains agents suppriment les vidéos compromettantes prises avec le GSM du plaignant. Sans ces preuves, aucune chance d'ouvrir une procédure.

Des policiers épargnés ? C'est le constat du Comité contre la torture de l'ONU qui, en novembre 2013, à propos de la Belgique, "note avec préoccupation les informations selon lesquelles les sanctions judiciaires prises à l'encontre des policiers jugés pour des mauvais traitements sont souvent symboliques et pas appropriées à la gravité des actes". Le Comité P lui-même remarque une certaine clémence vis-à-vis des fonctionnaires de police : "on peut certainement parler d'une politique de tolérance au niveau pénal à l'égard des mauvais motifs de la police" (6).

**Un difficile contrôle démocratique**

Qui pour contrôler la police ? Les mandataires politiques ? Au fédéral, certains s'y essaient. Mais lorsqu'une question parlementaire sur les agissements de la police est formulée à la Ministère de l'Intérieur, les députés se plaignent de ne pas obtenir de réponse satisfaisante.

Au niveau communal, c'est le bourgmestre qui peut être interpellé sur les violences policières. De sa volonté dépend la prise en main du problème. Le Conseil de police de la zone est aussi le lieu adéquat mais, selon une conseillère communale qui y siège dans la zone Bruxelles-midi, "les compétences du Conseil de police sont très floues. Cela dépend beaucoup de la volonté du Collège de police. Les bourgmestres en

font ce qu'ils veulent... Pour la zone Bruxelles-Ixelles, on y parle surtout des achats de matériel ou de la gestion du personnel mais on n'y aborde pas la question des violences et on ne réfléchit pas du tout à une vision politique de la police."

// MATTHIEU CORNÉLIS

(1) Anciennement "Jeunesse ouvrière chrétienne"

(2) Vie féminine, Équipes populaires, Jeunesse politiques, organes de représentation des jeunes...

(3) [www.stop-repression.be](http://www.stop-repression.be)

(4) [www.obspol.be](http://www.obspol.be)

(5) Le forum de midi du 14 mars, RTBF.

(6) Comité P, Rapport annuel 2006.

n'a pas droit à l'aide juridique gratuite. Et, s'il n'obtient pas gain de cause, il est tenu de payer 1.300 euros par policier incriminé. De quoi décourager certains de faire valoir leurs droits...

La meilleure défense c'est l'attaque, avance Alexis Deswaef, dans la préface du livre *Quels droits face à la police?* (voir ci-dessous). Selon lui, le diction serait devenu une stratégie de policiers violents. Ceux-ci déposent plainte contre leur victime du chef de rébellion ou injure. La manœuvre aurait pour effet de leur épargner une procédure disciplinaire et de faire penser au juge qu'il y a "match nul" avec la victime. Le score d'"une plainte partout" serait la meilleure chance, pour un policier violent, de voir le dossier classé sans suite.

### Quels droits face à la police ?

Dans quels cas des policiers peuvent-ils contrôler mon identité, me fouiller, m'arrêter ou entrer chez moi? Puis-je prévenir un proche que je suis arrêté et voir un avocat?

Ce manuel offre des réponses claires à plus de 500 questions que tout citoyen peut se poser sur les pouvoirs de la police en Belgique. Il va jusqu'à donner des pistes de réactions concrètes (à l'aide de modèles de lettres) à celles et ceux qui veulent défendre leurs droits après une intervention ou une abstention policière abusive.

Or c'est ce qui a motivé Mathieu Beys, jeune juriste, à consacrer quatre années à la rédaction d'un tel ouvrage? "Les gens connaissent très peu leurs droits et les possibilités de plus en plus étendues de la police, dit-il. J'étais fatigué de style hermétique et abscons des ouvrages théoriques sur ces questions. J'ai voulu proposer un instrument accessible pour toute personne capable de lire."

L'originalité de l'ouvrage tient en son côté pratique et concret mais aussi en l'utilisation du "je" pour une appropriation aisée des textes par le lecteur. Attention: si les textes sont vulgarisés, il n'empêche que les références précises des textes de loi sont mentionnées pour aider le lecteur à être rigoureux dans ses démarches, et les avocats à mieux défendre les victimes d'abus policiers.

>>> *Quels droits face à la police?* - Mathieu Beys - 2014 - éd. Coeur livres - 596 p. - 24 Euro

ciété de plus en plus dure et violente socialement. De finure, alors que les budgets sociaux sont en baisse, on voit les budgets de la police augmenter et toutes sortes de dispositifs sécuritaires être mis en place. La société est de moins en moins solidaire et de plus en plus violente."

#### Un phénomène en hausse

Constatant la recrudescence des plaintes, des témoignages mais aussi une aggravation des faits rapportés, la Ligue des droits de l'Homme (LDH) metait en ligne, il y a un an, un site d'observation des violences policières (4).

Premier rapport sorti, quelles sont les observations? Tout d'abord, les manifestants turbulents ne sont pas les seules victimes de violences policières. Monsieur et madame Tout-le-monde, de tous âges et de toutes couches sociales, y sont exposés. Au total, 133 témoins et victimes se sont manifestés sur le site. Une fois les faux témoignages et les éléments peu vraisemblables écartés, 88 récits ont été validés.

Que disent-ils? Que 26% de ces violences ont eu lieu au commissariat et que 33% des victimes sont malmenées lorsqu'elles sont maltraitées (menottées) alors qu'elles ne constituent pas un danger pour le policier. En quoi consistent ces violences? Coups de matraque (17%), clés de bras (13%), étranglement (16%), coups de poing (25%) et insultes témoignant d'un flagrant manque de respect (59%).

Qu'est-ce qui justifie de tels moyens? "Le seul fait de demander des explications peut déclencher des réactions démesurées et agressives, dit le rapport. Une personne qui demande pourquoi elle est arrêtée ou contrôlée voit aggravées les mesures de contenance. Par exemple, elle se voit emmenée au commissariat où soudain une extrême agressivité se déclenche." Les victimes et

"No justice, no peace". Des mots repris en chœur par quelques centaines de manifestants rassemblés sur la place Fontainas à Bruxelles. La JOC marque le coup pour la Journée internationale de lutte contre les violences policières du 15 mars en mobilisant ses troupes et la quarantaine d'associations signataires (2) de la campagne "Stop répression" (3). Objectif: dénoncer l'impunité dont la police bénéficierait à la suite de l'utilisation d'une "violence abusive" ainsi que le "silence complice" du monde judiciaire et politique.

Au milieu de la foule, Arnaud s'active. À 21 ans, suite à une interpellation musclée de la police, l'étudiant a décidé de s'impliquer dans la campagne "Stop répression" portée par l'organisation de jeunesse. Aujourd'hui, Arnaud est en tête de cortège, micro à la main, et anime la manifestation: "No justice, no peace"...

#### "Stop répression"

La campagne est partie d'un constat: de plus en plus de jeunes membres de la JOC ont fait remonter des cas de répressions policières, comme l'explique Antoine Roisin, permanent du mouvement à Bruxelles. "On a décidé d'approfondir la réflexion et de discuter de ce thème au sein de nos groupes de jeunes. La violence policière est connue de nos militants en masse". Par contre, ce qu'on ignorait, c'est que c'est une réalité vécue aussi au quotidien dans les quartiers.

La JOC se désolait de voir des mesures sécuritaires (caméras, nombre grandissant de policiers...) remplacer peu à peu la politique sociale sur le terrain.

C'est la troisième manifestation de ce genre. Faut-il comprendre que la situation ne s'arrange pas? Antoine Roisin réfléchit... "Exercer ment. D'un côté, on voit la crise qui rend la so-



Les jeunes de la CSC sont invités à être impertinents et proactifs.

## Les Jeunes CSC construisent leur futur

**La rencontre nationale des jeunes CSC avait des couleurs: verte pour le nom de la rencontre «Green trip» qui invitait au voyage. Celles des partis politiques qui, à la veille des élections, étaient invités à confronter leurs propositions aux revendications des jeunes.**

«Les jeunes de la CSC ne font pas la révolution, ce sont la révolution. Les jeunes doivent être impertinents. Dans une société où on chatte, on se loge, on se sms, il est important pour eux de reprendre le contact, de discuter en direct des choses importantes, de sortir de leur isolement de derrière l'écran qui provoque l'individualisme. Imposez-vous, réfléchissez, menez des actions, mais surtout, n'attendez pas. Soyez proactifs, battez-vous, allez au combat...»

C'est en ces termes que Jean-Marc Urbain, le secrétaire fédéral de la CSC de Mons-La Louvière, a introduit la rencontre nationale des Jeunes CSC ce vendredi 21 mars 2014. C'est en effet dans son lieu que ces journées se déroulaient puisque les Jeunes CSC avaient choisi pour théâtre de réflexion le Parc d'aventure scientifique de Mons-Frameries, installé sur un ancien site minier. Un décor témoin d'un passé industriel florissant pour réfléchir et trouver des solutions pour l'avenir.

Ce vendredi, les jeunes militants, principalement des travailleurs et délégués en entreprise, se sont penchés sur trois thèmes au travers de trois ateliers: la réduction du temps de travail, un autre modèle de société et l'enseignement et la culture.

### La RTT pour créer de l'emploi

Sur fond de manque criant d'emploi, la réduction du temps de travail (RTT), généralisée et collective, est une des revendications portée par les Jeunes CSC. Dans un atelier consacré à ce sujet, Pierre Ledecq, responsable national des Jeunes CSC, rappelle que cette revendication existe depuis qu'il y a des travailleurs. Parcourant son histoire, il fait remarquer qu'au 20<sup>ème</sup> siècle, le temps

de travail n'a pas cessé de diminuer quotidiennement, mais aussi hebdomadairement. Si l'argument de la productivité a convaincu les patrons - pour être productif, l'ouvrier doit être reposé - les luttes syndicales, parfois très dures, ont permis d'obtenir le repos dominical, le passage progressif de la journée de travail de 12h à 8h, la semaine de travail de 54 heures, puis de 48h, 40h, 38h... Les travailleurs obtiendront aussi le congé du samedi suite aux grèves du samedi portées par la CSC, ainsi que les congés payés.

Aujourd'hui, la RTT apparaît aux yeux des Jeunes CSC comme étant la seule possibilité de créer de l'emploi dans un contexte de chômage de masse, mais aussi comme une solution pour mieux concilier vie familiale et vie professionnelle, et, dans une perspective environnementale, pour limiter les déplacements.

Mais, ces dernières années, la RTT a été subie et contrainte par beaucoup de travailleurs - des travailleuses surtout - qui subissent le temps partiel non volontaire et, en conséquence, des salaires bas qui créent des travailleurs pauvres. À l'autre extrême, il y a une armée de travailleurs qui croulent sous la quantité de boulot, dont les heures supplémentaires ne sont pas comptées, qui subissent l'allongement des carrières... Il y a aussi les chômeurs qui ne travaillent pas parce qu'il n'y a pas assez d'emplois pour tout le monde.



8 | SYNDICALISTE 801 | 25 MARS 2014

Pour les Jeunes CSC, l'enjeu de la RTT est de créer de l'emploi en soulageant les travailleurs à qui on en demande trop, de mieux répartir le travail et de renflouer la sécurité sociale en permettant à plus de gens d'y contribuer par le travail. Ils s'interrogent toutefois sur la forme à lui donner: la RTT quotidienne, la RTT hebdomadaire (semaine de 4 jours), la RTT annuelle (travailler plus avec des congés compensatoires), la RTT sur la carrière (une année sabbatique tous les 30 ans par exemple).

#### En finir avec la croissance économique

Dans d'autres ateliers, d'autres thèmes ont été discutés. Dans celui consacré à un autre modèle de société, les jeunes ont partagé une conviction: celle que l'idée de croissance économique est à bannir. Au profit de la décroissance? Pas forcément. Ils n'aiment pas le terme parce qu'ils ont l'impression qu'on leur enlève quelque chose. Une certitude: ils veulent un modèle qui ne soit pas économique. Un des participants propose d'abolir l'argent qui est la source de tous les problèmes... Au départ d'un jeu de rôle, les participants à l'atelier enseignement/culture ont dégagé les enjeux de l'enseignement et de l'éducation permanente. Pour eux, l'école doit être une institution véritablement démocratique, équitable, accessible à tous, de qualité pour tous, qui oriente positivement les élèves, qui vise une véritable mixité sociale, gratuite, productrice d'émancipation sociale...

#### Un système à bout de souffle

Dans la foulée de leurs réflexions matinales, les jeunes ont assisté dans l'après-midi à la pièce de théâtre-action «Empire et contre nous», un spectacle qui interroge sur les logiques d'un système à bout de souffle, à travers la problématique des jeunes sans emploi. Une pièce réalisée au départ de témoignages de jeunes: confrontés à l'échec scolaire, à l'école professionnelle, au Forem, à l'Onem, au «pas assez d'expérience», au «trop jeunes», à la perte des allocations de chômage... Mais au final, quelle est la place du jeune? Lui a-t-on demandé son avis interroge la pièce? Quel est le sens du mot travail

Les jeunes ont évolué les propositions des représentants des cinq partis.



## Envie de passer à l'action?

Tu es étudiant, travailleur, sans travail? Tu as entre 16 et 35 ans? Tu veux réfléchir, militer, passer à l'action? Il y a un groupe de Jeunes CSC actif près de chez toi. Renseigne-toi auprès de [johanna.mulumba@jeunes-csc.be](mailto:johanna.mulumba@jeunes-csc.be)

Tu as moins de 25 ans? Affilie-toi gratuitement aux Jeunes CSC via [www.csc-enter.be](http://www.csc-enter.be) Tu bénéficieras de l'accès à différents services de la CSC (job étudiant, infos sur le premier emploi, bourse d'études...), d'une protection juridique gratuite, de l'accès aux projets des Jeunes CSC (voyages internationaux, formations, actions, projets...).

aujourd'hui? Est-ce un devoir ou un moyen? Quel est le sens de l'école? Le sens du mot contribuable, chômeur, coupable, responsable... Le sens du mot assisté, injuste... Avec son spectacle, le Théâtre des travaux et des jours dresse un constat et propose d'activer les spectateurs: «Le monde est en train de changer et tu peux y contribuer via un plan d'activation du spectateur qui ouvre le débat.»

#### Bousculer les partis

Parce que les jeunes sont là pour bousculer les adultes et leurs certitudes, la journée a été le théâtre d'un débat avec des représentants de cinq partis politiques: PS, Écolo, MR, CDH et PTB. Au cœur des échanges, les thèmes portés par les jeunes dans leur cahier de revendications en vue des élections du 25 mai 2014: le stage d'insertion profession-

nelle, le stage de transition, la réforme de l'enseignement supérieur, l'enseignement en alternance, le projet d'alternance pour les demandeurs d'emploi, les sanctions administratives communales, le travail étudiant, l'intérim, l'Europe et la garantie jeunes, le service citoyen, l'emploi des jeunes: pistes et solutions. Les représentants des partis ont écouté les revendications des Jeunes CSC sur chacun des sujets. Pour chaque thème, chacun avait 4 minutes 30 pour exposer ses solutions et répondre à une question du public. Par leurs questions, leur volonté de débattre, leurs réactions et leur indignation à certaines réponses, les jeunes ont réellement montré qu'ils se sentent bien concernés par la «chose» politique et qu'ils ont un avis sur les «solutions» proposées par les partis politiques.

| Donatienne Coppieters |

F | SYNDICALISTE 804 | 25 MARS 2014

Syndicaliste, n° 804, 25 avril 2014

**DIMANCHE N°16**  
Dimanche 20 avril 2014

**EN ÉGLISE** 9

**GROUPE TOTEM**

## Temps de partage "merveilleux"

En 1985, dans la région de Verviers, Georges Nihoul a fondé le groupe Totem. Un temps de partage "merveilleux" qui oscille entre l'animation "feu de camp" et l'animation spirituelle.

Quelle est la mission du groupe Totem?

C'est un groupe d'animation spirituelle, au départ. Mais dans les mouvements de jeunesse, car nous voulions accompagner nos bonnes guides de Belgique. Nous étions animateurs de districts, d'unités, de régions, et nous avions la chance d'avoir plusieurs guitaristes avec nous, des musiciens et des jeunes adultes. Pour être en contact avec nos jeunes autrement que par des décisions, nous partions avec les guitares, les instruments et allions chanter une messe avec eux lors d'une veillée, tout simplement. Et puis, d'unités en unités, de régions en régions, on nous a demandé de venir animer, de donner une âme, d'être acteurs, de rendre acteurs.

Animez-vous uniquement des mouvements de jeunesse pendant les réunions?

Oui, lors de veillées spéciales, des promesses, des temps de camps, des rencontres de fêtes d'unités. Ce fut les débuts de Totem pendant une dizaine



Une partie du groupe Totem lors d'un week-end rencontre. Son fondateur Georges Nihoul à droite de la photo.

d'autres valeurs et d'autres religions et de mettre à nouveau ensemble ce que nous avons de commun et donc d'être gagnant dans tous les cas.

Temporairement pour un Événement Merveilleux. Temporaire, parce que nous ne sommes installés dans aucun lieu. Et puis, un événement merveilleux,

nous demandait combien coûtait une veillée avec Totem? J'aimerais donner ce message: nous avons de la chance d'avoir tous un métier qui nous per-

d'années. Et puis, les paroisses se sont intéressées à nous. Dans notre paroisse, en région verviétoise, notre prêtre nous a demandé: *"tiens vous aimez vos veillées, vous avez vos messes, eh bien, venez animer en paroisse"*. Nous sommes donc entrés aussi en paroisse, de manière naturelle. Nous avons toujours été à la demande, sans jamais chercher la moindre animation. C'est toujours un groupe ou une paroisse qui vient nous demander de proposer une animation.

**Vos activités sont principalement musicales. Pourquoi avez-vous choisi la musique?**

La musique est un moyen de faire passer la parole ensemble. Nous trouvons en l'église un lieu rare où nous pouvons exprimer ensemble ce qui nous fait vivre et le chant permet d'avoir une parole commune. Nous travaillons la prière commune, la parole commune, donc le chant en commun qui permet le geste. La parole en commun et la prière permettent l'expression d'une assemblée.

**De nos jours, les guides de Belgique sont-elles encore très catholiques?**

Je crois que les valeurs du guidisme, du scoutisme, des patros sont tellement présentes dans notre société, société dans laquelle nous voulons être acteurs. Je pense que beaucoup de notre jeunesse actuelle souhaite continuer à vivre avec un certain nombre de valeurs, avec des références. Ces valeurs, qui sont universelles, sont quelque chose d'extraordinaire parce qu'elles permettent de rencontrer aussi

**Est-ce que Totem fait de l'évangélisation?**

Je pense que c'est un bien grand mot. Mais nous faisons passer un témoignage. Témoignage d'une joie, témoignage d'une foi, témoignage d'une vie en équipe qui s'inscrit dans la durée.

**Concrètement, comment se passe un événement animé par Totem?**

Nous partons d'un fil conducteur. D'habitude, nous avons rencontré 150 jeunes d'une unité pastorale et cette journée s'est d'abord développée en ateliers. Nous en avons animé un mais d'autres sont acteurs d'ateliers. Nous les amenions à une réflexion sur le thème "Car aime" qui est bien plus beau à vivre, à entendre. Car, si tu aimes, tu vivras nettement mieux et vivre un temps de Carême en "Car aime", voilà une veillée qui se vivra avec veillée-célébration. Le temps de parole, c'est à peu près une heure de chants, de mime, de textes qui amènent à l'émotion, à l'intériorité et à exulter en même temps. Puis, on dresse la table et le célébrant vient nous rejoindre et fait une petite synthèse du temps parole.

**Dieu vient ce nom de Totem?**

Cela a deux belles significations. Le totem chez les Indiens, le mot totem, représentait les dieux. On se retrouvait autour des dieux pour célébrer ou faire la guerre. Et le totem que porte tout scout ou guide. Nous avons été baptisés Totem dès le départ. Mais si on développe le terme, "totem", c'est Totem

et ce n'est pas nous qui le disons, c'est ceux qui l'ont vécu qui nous le disent: une Eglise comme ça, on en voudrait plus souvent. Et nous de leur répondre qu'ils l'ont dans leurs mains, dans leur vie, dans leurs cours, dans leurs chants et dans leur audace.

**Aujourd'hui, avez-vous un message particulier à leur faire passer?**

Je dirais "vivez-le", invitez-nous. Nous serons vraiment heureux de vous rencontrer. Encore dernièrement, on

met de vivre et donc, c'est toujours l'équipe qui nous invite qui détermine si elle peut nous offrir quelque chose, un repas, les km mais ce n'est jamais une question financière. Et de fait, je pense que si nos communautés se prennent en charge de cette manière-là, nous pouvons vivre des temps et des événements.

**Propos recueillis par Sophie TIMMERMANS**

*Plus d'infos sur le site Totem: [www.groepstotem.be](http://www.groepstotem.be)*

# Le monde associatif oublié par l'Olivier

### SOCIAL Subsidés, agrément et contrôle : pas d'accord pour exécuter la Charte de 2009

L'incapacité des gouvernements wallon, bruxellois (Cocof) et de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française) à fixer de nouvelles règles de gouvernance dans les rapports entre les pouvoirs publics et le monde associatif restera comme un échec majeur de l'Olivier.

Pour le ministre-président Rudy Demotte (PS), « il faudra plus que probablement reprendre ce chantier sous la prochaine législature ». Malgré consolation : « Avec le travail déjà fourni, il est clair que le prochain gouvernement ne repartira pas de rien. » Il ne manquera plus que cela : le débat sur la « Charte associative » a été ouvert il y a presque dix ans. Le 12 février 2009, les gouvernements francophones adoptaient un texte définitif. La concrétisation de l'accord fi-

garait parmi les objectifs prioritaires de la dernière Déclaration de politique régionale pour la Wallonie. On y évoquait « le rôle essentiel que jouent les acteurs du non-marchand dans le maintien du tissu social » et « l'importance de reconnaître et de soutenir ces secteurs comme des gisements d'emplois et d'actions bénéfiques dont la valeur ajoutée sociale est incontestable ». Rien que ça !

#### Le PS déterminé

En plantant l'Olivier à l'été 2009, PS, CDH et Ecolo s'engageaient à « améliorer la reconnaissance des principes de légalité et d'égalité dans les procédures d'octroi des subventions et des agréments et dans la définition a priori des critères objectifs d'évaluation et de contrôle ».

A l'heure des bilans : néant, malgré des consultations pour

aboutir à des dispositions pratiques, ce qui passait obligatoirement par un accord de coopération entre Wallonie, Cocof et Fédération, impossible à conclure.

La députée bruxelloise Julie De Groote (CDH) compte parmi ceux qui regrettent cet échec parce que « les attentes du secteur étaient grandes ».

L'argumentation du ministre-président est simple : « Le texte de l'accord de coopération a été soumis au secteur associatif dans sa grande diversité ainsi qu'à ses administrations concernées. Force a été de constater que le retour fut globalement très négatif. Le secteur ne s'est pas retrouvé dans notre proposition. »

Un blocage parmi d'autres : « La question de l'inclusion ou non de l'enseignement dans le champ d'application », relevée par le ministre-président. Dans

les milieux socialistes, on n'hésite pas à montrer du doigt le partenaire CDH qui aurait vu dans cette Charte associative une belle occasion d'obtenir un traitement de faveur pour l'enseignement catholique et les associations privées qui l'organisent.

« Ce fut un obstacle à la conclusion d'un accord, déplore le député Jean-François Istasse (PS). Le financement de l'enseignement est réglé par le Pacte scolaire. Mais avec mon collègue Christian Dupont, nous voulons envoyer un signal fort au secteur : cette Charte reste une priorité pour le PS en vue de la prochaine législature. »

Les deux élus ont déposé une proposition de résolution qui insiste sur la détermination sociale en la matière. Rendez-vous après le 25 mai. ■

**ERIC DEFFET**

Le Soir, 3 avril 2014

## Hoyos : « Urgence pour l'associatif ! »

WALLONIE Négociations en coulisses

**J**usqu'au bout, les trois partis qui composent l'Olivier au pouvoir en Wallonie, à Bruxelles (Cocof) et en Fédération Wallonie-Bruxelles auront tenté de sauver ce qui peut l'être sur un dossier délicat : la « Charte de l'associatif » conclue en 2009 sur base d'un travail entamé en... 2003, mais qui n'a pas trouvé son champ d'application depuis le début de la législature.

Le sujet est sensible (voir *Le Soir* du 9 avril) : il s'agit d'organiser le financement ou le contrôle d'une nuée d'associations qui assurent la vitalité de notre société. Elles évoluent dans des domaines très variés et sont parfois l'héritage des « piliers » philosophiques. La question du financement de l'enseignement catholique a été au cœur des polémiques. Du coup,

la conclusion d'un accord de coopération entre les trois entités fédérées n'a pas été possible.

Mais jeudi donc, les cabinets concernés ont tenu une nouvelle réunion pour tenter de trouver un accord. Plus tôt, le PS et le CDH avaient déposé des résolutions qui poussent le gouvernement à s'accorder avant les élections. Pour *Le Soir*, Emily Hoyos, co-présidente d'Ecolo, ajoute son grain de sel : « *L'associatif ne peut pas être le dindon d'une farce idéologique jouée par le PS et le CDH*, dit-elle. *Ce face-à-face est stérile, c'est un prétexte pour ne pas aboutir*. Ecolo veut un accord rapide : « *Cette solution passe par une place laissée à l'enseignement dans cette charte, sans toutefois réécrire le Pacte scolaire.* » ■

E.D.

*Le Soir*, 12 avril 2014

## DOSSIER | UN MONDE ASSOCIATIF À LA CROISÉE DES CHEMINS

Forces et faiblesses, menaces et opportunités : les quatre éléments traditionnels de l'analyse stratégique s'appliquent plus que jamais au secteur associatif belge. D'un côté, la quatrième édition du Baromètre montre que de plus en plus d'associations sont fragilisées par la

réduction des dépenses publiques, contrecoup de la crise économique (voir ci-dessous). Mais d'autre part, des pistes prometteuses se dessinent aussi pour diversifier leurs sources de financement et envisager de nouveaux types de partenariats (voir page 14).

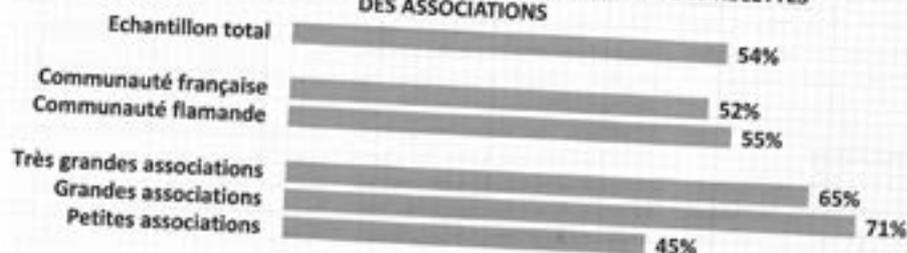
### BAROMÈTRE DES ASSOCIATIONS : GARE À L'EFFET RETARD !

Pour la quatrième année déjà, le Baromètre de la confiance des associations prend le pouls du monde associatif belge. Et le constat n'est guère réjouissant : si le secteur a semblé un moment être relativement épargné par les effets de la crise de 2008, l'onde de choc se fait aujourd'hui pleinement ressentir.

"Nous avons pris une gifle, mais avec retard" : ces mots du directeur d'une association flamande résument bien le sentiment de ses collègues dans la récente édition du Baromètre. Alors que certains pensent que l'économie marchande est sur le point d'entrevoir le bout du tunnel, le non-marchand, lui, accuse plus que jamais le coup. Il est en effet très dépendant des financements publics, qui représentent en moyenne 50% de ses recettes (et même 71% pour les grandes asso-

ciations). Or, en raison de ses processus de décision ou d'engagements en cours, le secteur public a été plus lent à procéder à des ajustements budgétaires que le privé. Mais aujourd'hui, la réalité est là : 36% des associations ont constaté en 2013 une diminution de leurs subsides non permanents tandis que 26% enregistraient une baisse de leurs subsides permanents. Jamais encore, depuis le lancement du Baromètre, ces chiffres n'avaient été aussi élevés.

#### LES SUBSIDES PUBLICS REPRÉSENTENT EN MOYENNE 50% DES RECETTES DES ASSOCIATIONS



## Un monde associatif à la croisée des chemins

### Trois devis

Le phénomène est global et touche tous les types d'associations, quelle que soit leur taille, avec de très faibles écarts d'une Région à l'autre. Il est d'ailleurs confirmé par l'analyse des comptes que plus de 6.000 associations ont déposés auprès de la Banque Nationale. Avec bien entendu des répercussions très concrètes à la clé : environ une association sur cinq a connu des problèmes de trésorerie et la plupart d'entre elles ont dû procéder à des économies. "On calcule tout. Rien que pour acheter des farces, on va faire trois devis", témoigne un participant à l'enquête. Mais cette gestion méticuleuse – qui absorbe aussi un temps précieux – ne porte pas seulement sur des achats de matériel. Comme le montre le graphique ci-dessous, près de la moitié des associations a aussi dû prendre des mesures de réduction de per-

sonnel, que ce soit sous la forme de licenciements ou de diminution des horaires de travail, tandis que le recours aux bénévoles ne fait que s'accroître.

En revanche, et c'est une bonne nouvelle, les associations – sauf pour les plus grandes d'entre elles – ont peu tendance à avoir recours au crédit bancaire pour résoudre leurs problèmes de financement. Malgré la crise, le secteur reste donc peu endetté.

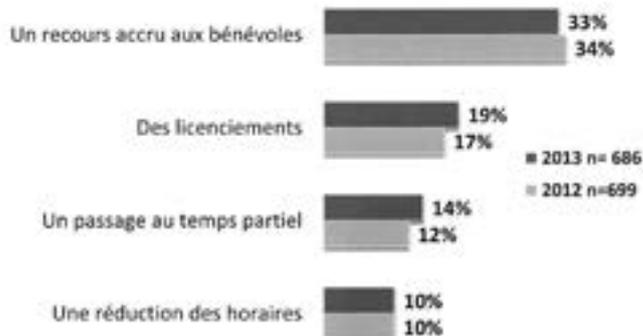
### Un constat inquiétant

Et demain ? Quand on les interroge sur les perspectives d'avenir, les responsables associatifs belges se montrent pour le moins prudents, voire pessimistes... Une association sur deux estime que le secteur va connaître une nouvelle dégradation de sa situation en 2014 et une sur quatre craint une détérioration de

sa propre santé financière.

Guère d'optimisme, donc, mais pas de défaitisme non plus. Parmi les participants à l'enquête, certains voient aussi dans cette évolution une occasion de repenser leur mode de fonctionnement, de diversifier leurs sources de revenus et d'explorer des pistes nouvelles (voir aussi l'article p. 14). Comme le dit un témoin : "Tant qu'on a beaucoup d'argent, on ne se pose pas beaucoup de questions. Mais dans un contexte plus difficile, on est obligé de se recentrer sur l'essentiel et de vérifier que ce qu'on fait est toujours bien fait, avec les moyens dont on dispose. Et cela oblige aussi à trouver des alternatives."

Toutefois, ces alternatives ne sont pas non plus la panacée, d'autant plus qu'elles ne sont pas à la portée de toutes les organisations. Le constat majeur du Baromètre reste alarmant : au moins un tiers des associations est en souffrance et de plus en plus nombreuses sont celles qui ont touché financièrement le fond. Elles ont reçu la gifle avec retard, mais elles ne pourront pas en encaisser beaucoup d'autres.



Ce Baromètre annuel est l'un des instruments de l'Observatoire de la vie associative, une initiative de la Fondation Roi Baudouin. Pour sa quatrième édition, 700 directeurs d'associations – dont 63% de petites associations – ont été interrogés par le bureau d'études Ipsos entre septembre et novembre 2013, avec une marge d'erreur de 3,7%. Les résultats quantitatifs ont été croisés à des interviews d'un certain nombre d'acteurs du secteur.



DOSSIER | UN MONDE ASSOCIATIF À LA CROISÉE DES CHEMINS

## DU CAPITAL À RISQUE DANS LE SECTEUR NON-MARCHAND ?

**Cela peut sembler être le mariage de l'eau et du feu. Et pourtant, pour faire face à la réduction des subventions publiques, certains acteurs associatifs imaginent de nouveaux modèles de financement qui combinent impact sociétal et plus-value financière.**

L'expérience britannique des 'Social Impact Bonds' montre que l'idée a du potentiel. Elle permet déjà de tirer deux leçons: il faut choisir des terrains d'action où l'impact puisse être mesuré à court terme; les pouvoirs publics doivent être prêts à reprendre leur rôle après la phase des projets-pilotes.

En novembre dernier, Lisa Barclay, directrice de Social Finance Ltd, était invitée par la Fondation Roi Baudouin à présenter le modèle des 'Social Impact Bonds' lors d'une matinée d'échange sur les nouveaux outils de financement au service de la philanthropie.

Lisa Barclay : "Un Social Impact Bond (SIB) est un contrat conclu

entre un opérateur et des investisseurs qui injectent de l'argent afin de permettre la réalisation d'un projet d'intérêt général. On définit ensemble des objectifs et des résultats chiffrés à atteindre ainsi que la manière dont ils seront mesurés. Les investisseurs ne seront rémunérés que si ces résultats sont effectivement obtenus."

### Un exemple concret ?

"Dans le district de Peterborough, dans l'est de l'Angleterre, un programme de réinsertion d'anciens détenus est financé par un SIB. Le taux de récidive des personnes qui ont été emprisonnées est très élevé - il peut atteindre 60% - et il entraîne des coûts énormes pour le système policier, judiciaire et pénitentiaire ainsi que pour la société en général. Si on parvient à diminuer le taux de récidive, on peut chiffrer l'économie réalisée par la collectivité, en plus bien sûr du bénéfice pour les personnes concernées elles-mêmes. Le projet de Peterborough consiste en un accompagnement individualisé, mis en place dès la sortie de prison et assuré entre autres par d'anciens détenus déjà

réinsérés. D'après les premières statistiques disponibles, le taux de récidive a commencé à baisser à Peterborough alors qu'il est en augmentation à l'échelon national. Si les objectifs finaux sont atteints, les investisseurs seront rémunérés. Mais même après le paiement de ce retour sur investissement, il restera un gain net substantiel pour la collectivité."

### Le modèle des SIB peut-il s'appliquer dans tous les domaines ?

"Non, car certaines conditions doivent être réunies. Il faut une problématique bien délimitée, entraînant pour la société des coûts importants et mesurables qui peuvent être sensiblement réduits par une approche préventive. On peut songer au chômage des jeunes, à la formation, aux sans-abri, à l'aide à la jeunesse... Mais il est clair que les SIB ne sont pas une réponse à tout."

### Quel est le profil des investisseurs ?

"Il peut s'agir de fondations publiques ou privées, de philanthropes ou d'entreprises qui agissent dans le cadre de leur responsabilité sociétale. Comme tout investisseur, ils sont exigeants et rigoureux. Mais ils sont aussi animés d'une vraie préoccupation sociale et ils savent que, dans des projets comme ceux-là, l'impact n'est jamais tout à fait garanti. C'est un risque qu'ils sont prêts à accepter."

FRR, Champs de vision, n° 96, 1<sup>er</sup> trimestre 2014



**"Les investisseurs ne sont rémunérés que si l'objectif fixé est effectivement atteint."**

Lisa Barclay, directrice de Social Finance Ltd



À la Une

L'opinion 366 - Avril 2014

ON CROIT SOUVENT QU'IL NE « VAUT » RIEN

# Associatif en crise, économie en danger ?

La crise de 2008 et ses effets « à retardement » conjugués à une diminution des subsides publics hypothèquent lourdement la santé des associations. Le déclin de ce secteur « qui ne rapporte rien » a-t-il un effet sur le reste de l'économie ?

**J**uin 2013, selon une étude de la Banque Nationale, le poids économique des associations continuait de croître et un Belge sur neuf était employé par le secteur. Six mois plus tard, le baromètre de la vie associative réalisé par la Fondation Roi Baudouin (FRB) indiquait qu'une association belge sur trois affirmait souffrir de la crise économique. Un sentiment d'insécurité financière objectivé par des chiffres qui démontrent que cette situation est critique. Et alors ? « Et alors, les associations et l'économie sociale contribuent largement au PIB (Produit Intérieur Brut), notamment à travers les salaires. Elles présentent donc bien évidemment dans l'économie », affirme Guy Raulin, formateur au CIEP (Centre d'Information et d'Éducation Populaire), président du CEFOC (Centre de Formation Cardijn) et du Mouvement Ouvrier Chrétien de Charleroi-Thuin. Avec une part s'élevant à plus de 5 % du PIB, les organisations à profit social rivalisent en effet avec d'autres secteurs importants comme la construction ou la finance. Leur poids économique s'est accru ces dix dernières années grâce à une croissance en moyenne annuelle 2,5 fois plus élevée que celle du reste de l'économie. Le secteur représente quelque 11,5 % de l'emploi salarié.

## RECONNAISSANCE ET UTILITÉ

Dans une analyse publiée en 2011, la FRB clamait déjà haut et fort que le secteur associatif jouait un rôle important dans



ASSOCIATIONS. 33 % d'entre elles affichent une perte sur l'exercice 2012... et ce n'est pas fini.

l'économie en tant que fournisseur d'emplois mais aussi qu'il contribuait pour une part non négligeable au PIB belge. Pourtant, cette force sociétale peu commune manque encore de reconnaissance et de visibilité. « On entend souvent dire que ce secteur ne produit rien. C'est tout à

fait faux. Ce qui est vrai, c'est que les associations ne font pas beaucoup de profit et ça, c'est insupportable pour l'économie classique qui dévalorise le secteur. La culture, la santé et d'autres services fournis par les associations ont une valeur primordiale mais ils ne génèrent pas de profit en



argent et n'intéressent donc pas le capital, les actionnaires, etc. » explique G. Raulin.

### CHUTE LIBRE

Au delà du constat de dégradation de leur situation économique en 2013, une association sur cinq affirme avoir rencontré des difficultés de trésorerie. Et pas d'optimisme pour l'avenir : une sur deux estime que la situation économique du secteur va encore se dégrader en 2014.

Côté chiffres, en épluchant les comptes déposés à la Banque Nationale par plus de 6 000 associations, le baromètre confirme la tendance exprimée par les associations : 33 % d'entre elles affichent des pertes sur l'exercice 2012. « La crise financière de 2008 se marque avec un effet retard, commente Benoît Fontaine, conseiller à la FRB, interviewé par l'agence Alter. On voit un impact brutal lors de l'année 2008. Une légère reprise a eu lieu vers 2009-2010, mais une érosion progressive est enregistrée depuis deux ou trois ans. » Si l'on observe l'évolution depuis 2006, le nombre d'associations en perte est en augmentation de quelque 7 %. « Les pertes sont souvent de plus en plus lourdes et les associations qui sont en bénéfice voient leurs marges diminuer », poursuit B. Fontaine.

### RENTABILITÉ ET SOUTIEN

D'aucuns prônent, pour redresser la barre, d'appliquer au secteur les recettes du marchand.

« Comme le souligne William Baumol, qui a étudié le problème du financement public dans l'industrie du spectacle vivant et du bien culturel, on ne peut pas appliquer le raisonnement de l'industrie et ses évolutions technologiques à la culture, à l'économie sociale. Les notions de compétitivité, de rentabilité, de productivité ne tiennent pas. Répéter une pièce de Molière aujourd'hui prend autant de temps qu'à l'époque de l'auteur lui-même. » Il faut donc soutenir ces associations afin de pérenniser leur action...

Où, ces dernières constatent une diminution de leurs subsides publics. 36 % ont vu une réduction des subsides non permanents (via des appels à projets) en 2013, alors que 26 % enregistraient la diminution des financements permanents.

Où, dans un contexte de crise, les subsides publics sont un réel enjeu pour les associations : en moyenne, ils représentent 50 % de leurs recettes (52 % en Communauté française). Avec une dépendance plus grande encore pour les grandes associations dont 71 % des recettes proviennent de ces subsides.

Cette dépendance contribue à la « mauvaise presse » économique du secteur.

« On ne voit que le subside, mais on oublie de voir à quoi sert le travail des structures subsidiées.

Il ne faut pas perdre de vue que les dépenses de quelqu'un sont toujours les recettes de quelqu'un d'autre. En ces grandes périodes de campagne électorale, certains partis prônent la baisse d'impôt. Moins d'impôt, c'est moins d'école, moins de policiers... moins d'associations subsidiées pour rendre des services qui servent à la collectivité. » Pour Guy Raulin, « c'est un mauvais calcul et un manque d'intelligence... ».

Calcul d'autant plus hasardeux que le vieillissement de la population, qui augmente la demande de soins médicaux, et la dualisation croissante de la société, qui nécessite le développement de services pour les catégories socialement vulnérables, sollicitent fortement le secteur des institutions sans but lucratif.

Le poids relatif des ISBL est particulièrement grand dans le secteur de l'action sociale : en 2010, elles ont pris à leur compte 81 % de la valeur ajoutée totale dans cette branche. Elles représentent aussi une part importante de la valeur ajoutée dans le secteur des soins de santé et dans celui des arts, des spectacles et des activités récréatives (plus de 40 %).

La solution pour redorer le blason économique du secteur ? « Remettre en cause ce qu'on nous serine depuis trente ans, cette idée de l'économie synonyme de finance qui rapporte du fric. Un peu de bon sens ! L'économie, c'est la satisfaction des besoins de la population : culture, santé, consommation... il n'y a pas de hiérarchie philosophique des besoins ! »

### FAIRE FACE

À court de créativité et d'économie de bout de chandelle, exsangues, les associations prennent des décisions radicales pour réduire leurs dépenses. En 2013, une association sur deux a ainsi dû prendre des mesures liées à ses ressources humaines. 33 % disent davantage recourir aux bénévoles, à qui on demande d'être des professionnels, et 19 % affirment avoir procédé à des licenciements.

« L'impact de cette crise est important car 85 à 90 % de la valeur ajoutée des associations concerne l'emploi. La baisse des salaires influe sur la consommation et donc sur l'économie générale... CQFD », conclut Guy Raulin.

« Confrontées à la crise économique, à des réductions de subsides et à des exigences de plus en plus nombreuses (transparence, bonne gouvernance, travail en réseau, partenariat privé/public, etc.), les associations ont parfois bien du mal à tenir la tête hors de l'eau », écrivait la FRB dans un des derniers numéros de sa revue Zoom. Si le secteur associatif continue à être malmené et économiquement ignoré, son mal-être risque de faire tanguer le reste du bateau.

Annalise DETOURNAY

## Lien associatif-politique

### **Lien associatif – politique : « il faut du temps et de la ténacité »**

Propos recueillis par **Céline Teret**, Réseau IDée

Pierre Blaise est secrétaire général du Centre de recherche et d'information sociopolitiques (CRISP). À l'approche des élections, nous l'avons interrogé sur le rôle du secteur associatif auprès du politique et sur les rapports entre ces deux mondes.

#### **Élections, pour mieux comprendre...**

- Les élections du 25 mai 2014 visent à renouveler les assemblées parlementaires aux différents niveaux de pouvoir. Elles auront aussi comme conséquences de modifier la composition des gouvernements régionaux et communautaires, ainsi que du gouvernement fédéral. Se tiennent aussi ce jour-là les élections européennes.
- En fonction des résultats des élections, les partis vont d'abord examiner quelles sont les majorités possibles. Cela se fait à chaque niveau de pouvoir (régional, communautaire, fédéral). Une fois les coalitions établies, chacun des partis vient avec ses priorités. S'entament donc les négociations. Des accords de gouvernement sont scellés et servent de programme de référence durant toute la législature (5 ans).
- Les ministres se voient attribuer des compétences et, pour les mettre en œuvre, s'entourent de conseillers regroupés au sein d'un cabinet.

#### **Quelle est la place du secteur associatif dans notre société ?**

Aujourd'hui, la vie associative est présente dans de très nombreux domaines : le monde du travail, l'enseignement, la culture, l'aide sociale, les soins de santé, la protection de l'environnement, le sport sont quelques exemples de ces secteurs dans lesquels les associations œuvrent quotidiennement. Rares sont les pans de l'activité humaine qui ne sont pas concernés par des groupes ou des mouvements. Et quand un nouveau sujet apparaît, il ne faut pas attendre longtemps pour que des personnes se rassemblent et s'organisent. Parce qu'il est en contact direct avec la population, le secteur associatif est bien placé pour détecter les problèmes qui se posent dans la société et pour identifier les besoins qui y émergent.

#### **Quel rôle joue le secteur associatif auprès du monde politique ?**

En rassemblant un nombre plus ou moins important de personnes, les associations ont la capacité de les fédérer autour d'une problématique, de donner un certain poids à leur situation et à leur prise en compte. Ainsi, le monde associatif est là aussi pour alimenter le travail des responsables politiques. Le monde politique ne vit pas sur un nuage, il est ancré dans une société, mais il a besoin d'être informé et éclairé, notamment par le secteur associatif, constitué de personnes ayant les compétences et l'expertise adéquates<sup>1</sup>.

Le secteur associatif perçoit, il formalise, il transmet : il remplit un rôle important en tant qu'interface entre la société et le monde politique. Il traduit les demandes en revendications, avec le risque que, ce faisant, il s'écarte partiellement de l'expression de ses membres.

Le monde associatif est avant tout un lieu privilégié de conscientisation, de réflexion collective, et de participation. Les associations se dotent de modes de fonctionnement participatifs, où — pour prendre le cas très majoritaire des asbl — les membres forment l'assemblée générale qui décide des grands objectifs et qui délègue à un groupe plus restreint (le conseil d'administration) la responsabilité de mettre en œuvre les moyens pour les atteindre.

Conscients des enjeux, des priorités, des contextes, les dirigeants associatifs peuvent, volontairement ou non, avoir des discours ou des actions qui sont en décalage par rapport aux attentes initiales des membres. Dans certains cas, il peut arriver que des associations soient plus préoccupées de leur propre pérennité que de la raison de leur création. Comme, par exemple, des associations qui doivent lutter pour leur survie financière ou qui sont aux prises avec des problèmes internes. Cela dit, c'est une réalité qu'on rencontre aussi dans d'autres types d'organisations.



### **Face aux grands organismes historiquement présents sur la scène politique, quelle place y a-t-il pour les structures plus petites et défendant des préoccupations plus récentes ?**

Si les associations touchent quasi tous les domaines de l'activité humaine, leur diversité est très grande. Leurs objectifs peuvent varier énormément. Leur dimension, aussi. Entre une association de personnes souffrant d'une maladie extrêmement rare et les grandes organisations sociales, il y a une grande diversité de taille. Et de moyens aussi.

En outre, certaines grandes organisations existent depuis très longtemps. Notamment les syndicats, les mutuelles... qui sont des mouvements associatifs ayant pris une grande ampleur. Ces associations se sont historiquement structurées en de grandes tendances : un pilier chrétien, un pilier socialiste et, dans une moindre mesure, un pilier libéral. À travers ces piliers, elles ont noué des liens privilégiés avec certains partis politiques. Si ces liens existent depuis longtemps, ils ont évolué, et ça ne veut pas dire que les revendications portées par ces associations seront d'emblée appropriées par les représentants politiques. Parallèlement, la société évolue, des thématiques et problèmes nouveaux apparaissent et, avec eux, naissent des interlocuteurs nouveaux. L'environnement est une préoccupation plus récente, mais qui a donné lieu à la formation d'une multitude d'associations. Ce qui indique qu'il s'agit d'une problématique importante et qu'elle est prise en compte. D'autres domaines sont apparus à différents moments de l'histoire et ont vu naître des associations : ce qu'on a appelé les nouveaux mouvements sociaux, comme le féminisme, le pacifisme, l'opposition à l'énergie nucléaire, etc. Depuis quelques années, le thème de la lutte contre la pauvreté est revenu au cœur des préoccupations, tant d'associations existant de longue date que d'un mouvement associatif de création plus récente.

Des problèmes émergent de la société et, à un moment donné, franchissent le « seuil de politisation », c'est-à-dire qu'ils deviennent des problèmes dont s'empare le monde politique pour essayer de leur trouver des solutions ou de rencontrer les besoins et aspirations de la population en la matière.

### **Selon vous, faire des propositions aux partis politiques en vue des élections, comme le font le Réseau IDée et ses membres (voir encadré ci-dessous), est-ce que cela a un poids réel ?**

Il est difficile de mesurer leur impact. Mais ce genre de travail est, d'abord, l'occasion pour l'association, pour le mouvement, de faire le point sur les enjeux importants et les moyens à mettre en œuvre pour les rencontrer.

Ensuite, c'est une manière pour le secteur associatif d'alerter le politique sur une thématique de société et d'essayer de faire des propositions concrètes pour qu'elle soit prise en considération. C'est là une première fonction du monde associatif, que l'on peut appeler de vigilance.

À l'approche des élections, les partis préparent leur programme. Ils peuvent alors s'inspirer de propositions faites par le secteur associatif (au travers de mémorandums). Ces préoccupations peuvent être intégrées dans les accords de gouvernement, mais ceux-ci sont toujours le résultat de négociations entre plusieurs partenaires, qui ont des priorités propres. Les rapports de force entre différents partis font qu'on retrouvera ou pas certaines thématiques parmi les priorités dans l'accord de gouvernement. Celui-ci est déterminant puisqu'il établit un programme pour une législature de 5 ans. C'est là une seconde fonction du monde associatif, celle de mise à l'agenda.

Mais il est important pour le secteur associatif de continuer à entretenir des contacts avec le monde politique tout au long de la législature, afin de ramener à la surface ces préoccupations avant les élections suivantes. Surtout si c'est une problématique émergente, il faut sensibiliser le politique à ces questions et revenir à la charge régulièrement. Il faut avoir une permanence dans les contacts avec le monde politique. Le travail du monde associatif nécessite beaucoup de temps et de ténacité<sup>2</sup>. Cela peut se faire de diverses manières. En essayant de trouver au sein des différents partis des personnes qui sont plus familières avec ces problématiques, par exemple, ou qui y sont plus sensibles. Les partis politiques, qui sont eux-mêmes des associations, ne sont pas des blocs monolithiques. Il y a des tendances en leur sein et des personnes ou des sous-groupes y apportent leurs préoccupations. Et se font ainsi les relais

## Lien associatif-politique

entre la société civile et les dirigeants du parti. Cela peut se faire aussi en informant et en allant à la rencontre des mandataires et des membres des cabinets. Des tables-rondes ou des expériences comme les Assises de l'ErE – DD (3) sont d'autant plus utiles qu'il y a un public présent. Le politique est sensible à ce rapport avec le public.

### **Le monde politique ne tente-t-il pas également de s'associer avec le monde associatif ?**

Les rapports entre le monde politique et le monde associatif sont multiples. Dans une société démocratique, on estime qu'une vie associative riche est un élément positif. C'est entre autres ce qui justifie que les pouvoirs publics aident financièrement des associations dans différents domaines.

Dans certains cas, des associations ont acquis une telle place, jouent un tel rôle dans la société, qu'elles sont presque considérées comme des services publics. L'exemple de l'enseignement libre est éloquent : on parle à son sujet de « service public fonctionnel ». C'est-à-dire qu'il remplit une mission de service public que les pouvoirs publics financent sans l'organiser lui-même.

Mais au-delà, il peut y avoir aussi une instrumentalisation des associations par les pouvoirs publics. Cela arrive dans des circonstances où les pouvoirs publics fixent les objectifs et déterminent les moyens d'organismes qu'ils choisissent, ou qu'ils créent, pour remplir des missions qu'ils ne peuvent assumer eux-mêmes. On le voit, les rapports entre vie associative et monde politique sont variés et complexes...

Source : site « mondequibouge. be, 27 mars 2014

### **20 propositions du Réseau IDée**

Le Réseau IDée (Information et diffusion en éducation à l'environnement) est une association composée de plus de 120 membres associatifs issus du secteur de l'éducation à l'environnement. À l'approche des élections, le Réseau IDée et ses membres ont élaboré et soumis aux politiques un mémorandum présentant « 20 propositions en Éducation relative à l'Environnement (ErE) et au Développement Durable (DD) : une nécessité pour répondre aux défis sociétaux d'aujourd'hui et de demain ». L'environnement est une compétence des Régions. L'éducation, une compétence des Communautés. Ces 20 propositions concernent donc les futurs gouvernements suivants : Région de Bruxelles-Capitale, Région wallonne, Fédération Wallonie-Bruxelles.

→ Découvrez le contexte général et le contenu de ce mémorandum sur : [www.reseau-idee.be/memorandum2014/](http://www.reseau-idee.be/memorandum2014/)

1. Dans « Monde politique et secteur associatif en Belgique », édité par la Fondation Roi Baudouin en 2005, Pierre Blaise et les autres auteurs de ce dossier établissent déjà clairement ce constat : « Les principaux partis politiques francophones se rejoignent aujourd'hui pour considérer que les associations jouent un rôle important dans la société. » Ce dossier mentionne aussi que les partis s'accordent sur « la nécessité de faire participer les associations à la vie démocratique et aux processus de décision politique ». Dossier téléchargeable sur : [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be)

2. Cela rejoint les propos de Philippe Defeyt, président du CPAS de Namur et économiste à l'Institut du développement durable, lors des Rencontres de l'ErE du Réseau IDée en 2012 : « Globalement, vous êtes beaucoup trop tendres avec les hommes et femmes politiques. Il faut être derrière pendant toute la législature ! C'est plus long et ça demande plus de travail que de les interpeller à la veille des élections, mais c'est essentiel. »

3. Assises de l'Éducation relative à l'Environnement et au Développement Durable. Plus d'infos sur [www.assises-ere.be](http://www.assises-ere.be)

INÉGALITÉS

# Quelle globalisation ?

La mise en garde du pape François contre un type d'économie qui engendre les inégalités et crée la pauvreté rejoint les analyses historiques sérieuses et est confirmée par les faits. La poursuite actuelle d'une globalisation des inégalités met l'humanité en danger.

Les Béatitudes ont souvent été interprétées comme une sorte d'analgésique permettant d'endurer les maux d'ici-bas en attendant le bonheur futur. Ce n'est pas là le message de Jésus. S'il déclarait les pauvres bienheureux, c'est qu'il était venu pour les libérer de leur pauvreté et qu'il donnait à ses disciples la mission de faire de même. En conséquence, lorsque le pape François dit qu'il veut une Église pauvre pour les pauvres, il appelle l'Église à se faire pauvre avec les pauvres afin de les libérer de leur pauvreté. Il n'est donc pas surprenant que dans son Exhortation apostolique sur l'Évangélisation, il ait consacré un chapitre entier sur la dimension sociale de l'évangélisation. On y trouve une section courageuse (n. 202-208) sur l'économie et la distribution des revenus.

LE PAPE FRANÇOIS ET LES THÈSES DE KARL POLANYI

Plus d'un auteur, à commencer par Leonardo Boff et le journaliste argentin Alberto Rabilotta, ont perçu des points de contact entre la pensée de François sur cette question et les thèses de l'économiste hongrois Karl Polanyi dans son ouvrage *La grande transformation* publié en 1944 et traduit en français en 1983. Polanyi voyait le péché capital de la « société de marché » non pas dans le fait qu'elle était fondée sur l'économie – en un certain sens toute société doit l'être – mais dans le fait que son économie était basée sur l'intérêt privé, détruisant ainsi la fabrique de la société. L'analyse de Polanyi démontre comment la première grande phase de globalisation qu'a connue la société de 1870 à

1914, fut une phase d'accumulation de la richesse qui a conduit à une première grande dépression entre 1873 et 1896. Une deuxième phase de globalisation, durant laquelle les pouvoirs européens et japonais ont doublé l'étendue de leurs territoires et de leurs populations par la colonisation a conduit à la dislocation sociale, à des poussées fascistes, et à la Première Guerre mondiale. Les nouveaux essais de libéralisation de l'économie après cette guerre ont mené à des crises économiques et financières destructives engendrant la Grande Dépression de 1930, et créant les conditions pour l'expansion du nazisme et la Deuxième Guerre mondiale. Et la globalisation actuelle ? Comment se fait-il que nous n'ayons pas encore appris ?

L'Exhortation apostolique de François, tout comme sa lettre au président Poutine lors de la réunion du G20 et son allocution à l'Académie Pontificale des Sciences, le 13 janvier dernier, montrent qu'il voit l'avenir de l'humanité dans autre chose que la globalisation des égoïsmes individuels et nationaux.

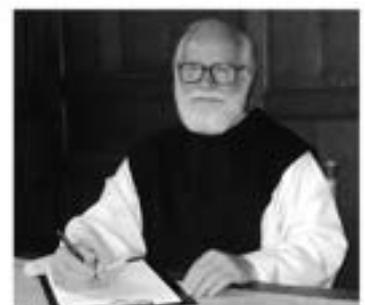
LE MESSAGE D'OXFAM SUR LES INÉGALITÉS

Le document d'information d'OXFAM du 20 janvier 2014 confirme jusqu'à quels extrêmes peut mener une organisation de la société où la seule valeur est l'économie et la seule loi celle de la totale autonomie du marché. Parmi ces quelque quarante pages de statistiques rigoureuses, on retiendra que 1% de la population mondiale possède la moitié des richesses mondiales et que la récente crise financière a créé 210 nou-

veaux heureux milliardaires (s'ajoutant aux 1 426 autres) et quelques milliards de plus pauvres.

LES ÉTATS SOUMIS AUX ENTREPRISES

Plus inquiétante encore est l'orientation qu'ont prise les négociations sur l'accord de partenariat transatlantique (APT) négocié depuis juillet 2013. Le contenu de ces négociations, révélé par l'avocate américaine Lori M. Wallach dans *Le Monde diplomatique* de novembre dernier, prévoit que les législations en vigueur des deux côtés de l'Atlantique devront se plier aux normes de libre-échange établies par et pour les grandes entreprises européennes et américaines, sous peine de sanctions commerciales pour le pays contrevenant. Les États désormais soumis aux entreprises commerciales : c'est l'aboutissement logique du système ! Le temps ne serait-il pas venu d'écouter la voix du bon sens, qui est celle des Béatitudes ?



Armand VEILLEUX, père abbé de l'abbaye de Scourmont (Chimay)

LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

**BE-larp**  
**Fédération belge du jeu de rôles grandeur nature**  
 78 avenue Prekelinden 1200 Bruxelles  
 T 0494 077 916  
 info@larp.be www.larp.be



**Fédération nationale des Patros (FNP)**  
 15-17 rue de l'Hôpital 6060 Gilly  
 T 071 28 69 50 F 071 42 04 53  
 www.patros.be



**JOC-JOCF Wallonie-Bruxelles asbl**  
 4 rue d'Anderlecht  
 1000 Bruxelles  
 T 02 513 79 13/02 513 79 12 F 02 513 47 11  
 secretariat.joc@joc.be



**Guides catholiques de Belgique (GCB)**  
 35 rue Paul-Émile Janson 1050 Bruxelles  
 T 02 538 40 70 F 02 537 33 62  
 gcb@guides.be www.guides.be



**Gratte**  
 6 rue Philippe Le Bon 1000 Bruxelles  
 T 02 535 70 80/0484 401 467  
 F 02 535 70 89  
 info@gratte.org www.gratte.org



**Jeunes CSC (JCSC)**  
 579 chaussée de Haecht 1031 Bruxelles  
 T 02 246 32 19 F 02 246 30 10  
 jeunes-csc@jeunes-csc.be  
 www.jeunes-csc.be



**Action Ciné Média Jeunes (ACMJ)**  
 20 rue Godefroid 5000 Namur  
 T 081 74 29 19 0476 849 456  
 info@acmj.be www.acmj.be



**Conseil jeunesse développement (CJD)**  
 179 rue de la Vignette  
 1160 Bruxelles  
 T 02 660 91 42 F 02 673 69 97  
 info@cjdasbl.be www.cjdasbl.be



**Génération nouvelle (GEN)**  
 14 avenue Jules Vandeleene 1160 Bruxelles  
 T 02 660 63 15 F 02 673 21 -93  
 focolare.bruxelles@pi.be



**Jeunesse & Santé (J&S)**  
 579/40 chaussée de Haecht  
 1031 Bruxelles  
 T 02 246 49 81 F 02 243 20 52  
 j&s@mc.be www.jeunesseetsante.be



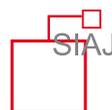
**Volont'R**  
 43 rue de la Charité 1210 Bruxelles  
 T 02 219 15 62 F 02 233 33 56  
 info@volontr.be www.volontr.be



**Jeune et Citoyen (JEC)**  
 19 rue du Marteau 1000 Bruxelles  
 T 02 218 05 59 F 02 223 15 93  
 info.bxl@jeuneetcitoyen.be  
 www.jeuneetcitoyen.be



**Les gîtes d'étapes du centre belge du tourisme des jeunes (CBTJ)**  
 4 rue Van Orley, 1000 Bruxelles  
 T 02 209 03 00 F 02 223 03 89  
 info@gitesdetape.be www.gitesdetape.be



**Service d'information et d'animation des jeunes (SIAJ)**  
 19 rue du Marteau 1000 Bruxelles  
 T 02 219 46 80 F 02 223 15 93  
 siaj@skynet.be - www.siaj.be



**Indications**  
 19 rue du Marteau 1000 Bruxelles  
 T 02 218 58 02 F 02 217 51 71  
 indications@indications.be  
 www.indications.be



**Réseau jeunesse asbl**  
 25 rue Marcel Lecomte 5100 Wépion  
 T 081 46 81 48 0474 452 446  
 info@reseaujeunesse.be  
 www.reseaujeunesse.be